



# Diagnostic territorial

## Zone d'influence du Carré d'As

**Mai 2021**



# Sommaire

---

Éléments de méthode.....	3	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils	74
LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle .....	6	LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité .....	84
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire .....	25	Déroulé du diagnostic.....	89
LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure.....	35	Lexique .....	91
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes .....	43	Les sources de données exploitées .....	97
LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population .....	59		
LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales .....	66		

# Éléments de méthode

---

## Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

### Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

### Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

## Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.

- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.

- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'un quartier ou d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

## La population et l'âge

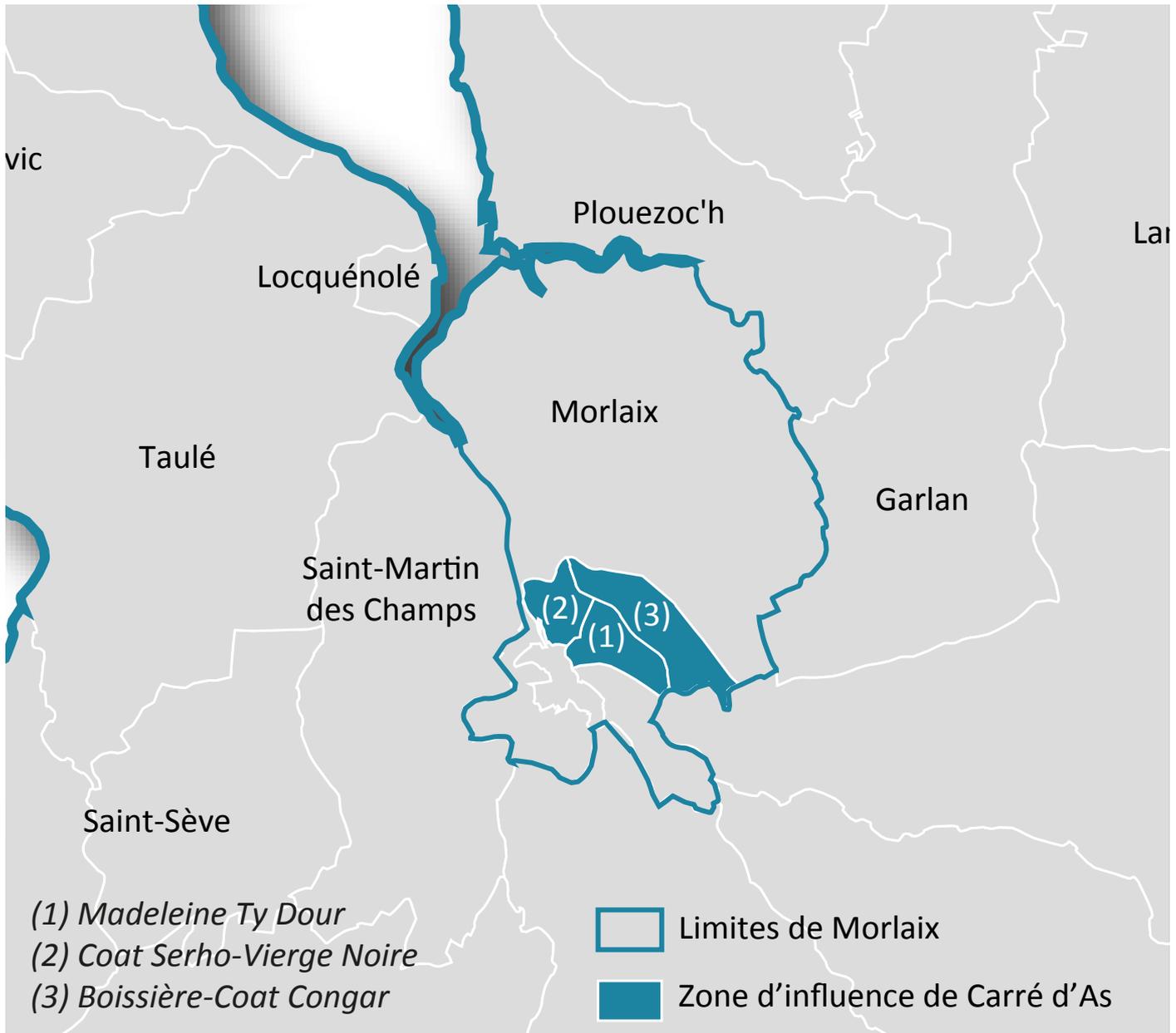
Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

## Lexique

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.

## Territoire d'étude : la zone d'influence du Centre social Carré d'As



# LE PEUPELEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle

---

## Le peuplement de la France

Au cours de la période 1989-2019, la France a gagné 8,5 millions d'habitants, soit une progression de 15%. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation. En particulier l'agglomération parisienne, mais aussi autour des autres grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes. C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, dans un territoire qui va d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes et Rennes, autour des grandes périphéries de Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône. Une partie de ce développement a été permis par le développement des grands axes autoroutiers. La France qui s'est dépeuplée est pour l'essentiel située dans le massif central, le nord et l'est de la France, où vieillissement et difficultés de l'emploi se conjuguent.

La densité de population varie d'abord sous l'effet du solde naturel : la différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. L'effet agglomération joue massivement : c'est le plus souvent autour des grandes villes que s'établissent les jeunes ménages. Les territoires où la part des personnes âgées est la plus forte, le massif central, les Pyrénées et le cœur de la Bretagne enregistrent un solde naturel négatif : les décès y sont plus importants que les naissances.

La population d'un territoire donné dépend aussi de l'apport de l'extérieur, des migrations venues de l'étranger mais surtout d'autres parties de la France. A ce titre, c'est d'abord l'axe Bordeaux-Toulouse-Montpellier qui connaît le plus d'arrivants. Ensuite, toute la façade ouest, le pourtour Méditerranéen et la vallée du Rhône. Le dynamisme économique, la qualité de vie attirent et les immigrés venant de l'étranger se concentrent sur une partie réduite du territoire et plutôt en zone urbaine.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2013-2018)
Population municipale	<b>14 729</b> habitants	<b>-3,5%</b>
	<i>64 438</i>	<i>-0,5%</i>
		Evolution (2012-2017)
Résidences principales	<b>7 772</b> résidences	<b>-3,8%</b>
	<i>30 285</i>	<i>+1,2%</i>
Taille moyenne des ménages	<b>1,8</b> pers. par ménage	<b>-2,5%</b>
	<i>2,0</i>	<i>-2,1%</i>
Récemment emménagés (moins de 2 ans)	<b>18,3%</b> des ménages (1 425)	<b>-4,9%</b>
	<i>11,6%</i>	<i>+0,9%</i>
Propriétaires	<b>51,4%</b> des ménages (3 995)	<b>+0,8%</b>
	<i>71,6%</i>	<i>+2,4%</i>
Locataires du privé	<b>32,2%</b> des ménages (2 503)	<b>-2,0%</b>
	<i>18,8%</i>	<i>-1,5%</i>
Moins de 20 ans	<b>21,0%</b> de la population (3 052)	<b>-8,6%</b>
	<i>21,8%</i>	<i>-2,8%</i>
60 ans et plus	<b>30,3%</b> de la population (4 408)	<b>+12,9%</b>
	<i>33,2%</i>	<i>+10,7%</i>

**NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté**

Population municipale : elle comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

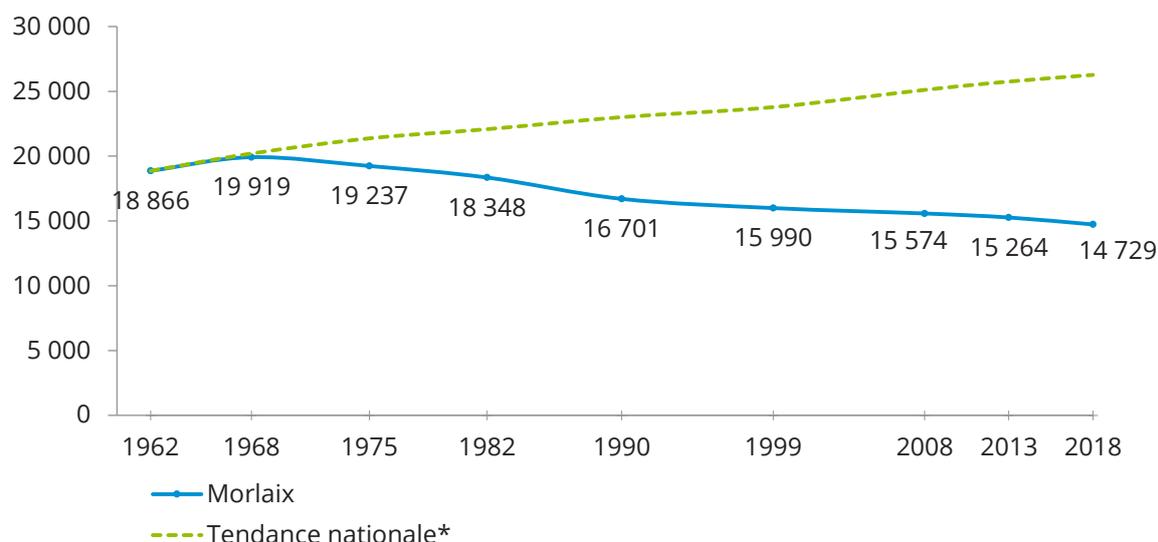
Population des ménages : elle désigne l'ensemble des personnes vivant en ménage.

Un ménage désigne l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérés comme vivant hors ménage.

## La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire

### L'évolution de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2017



\* indique l'évolution qu'aurait connu Morlaix si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

La dynamique de peuplement en France métropolitaine a été rythmée par des périodes historiquement très identifiables. Certaines ont contribué à freiner la démographie : ce sont les grandes guerres de 14-18 et 39-45. Leur impact est double ; d'une part du fait de l'importance des décès directement liés à la guerre, touchant plus singulièrement des jeunes hommes adultes, et d'autre part du fait du déficit de naissances que ces événements ont engendré. Aujourd'hui, c'est naturellement l'effet de la seconde guerre qui s'observe, avec une population de septuagénaires « en creux » lorsque l'on regarde une pyramide des âges.

A l'inverse, certaines périodes stimulent la démographie. Cela aura été le cas de la phase dite du « baby-boom » à la suite de la seconde guerre du 20ème siècle et jusqu'au milieu des années 1970, durant laquelle les naissances ont sensiblement augmenté. C'est donc aujourd'hui sur la tranche d'âge des 50-75 ans que nous pouvons percevoir singulièrement les effets de cette période. Par-delà les effets de l'allongement de l'espérance de vie, c'est donc cette génération qui contribuera pour une part importante au vieillissement accéléré de la population prévu sur les prochaines décennies.

Morlaix compte 14 729 habitants en 2018 contre 18 866 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Morlaix a perdu 4 137 habitants, soit en moyenne une diminution de 74 habitants par an (-0,4%). Si Morlaix avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 26 270 habitants en 2018, soit 11 540 habitants supplémentaires.

Entre 2013 et 2018 Morlaix a connu une diminution de sa population de -0,7% par an : -0,2% par an dû au solde naturel et -0,5% par an dû au solde migratoire.



## Dans le détail : les évolutions de la population

### Les évolutions détaillées de la population, de 1999 à nos jours

Source : Insee, RP 1999-2017

	Population municipale				Taux d'évolution en %		
	1999	2007	2012	2017	1999-2007	2007-2012	2012-2017
Madeleine-Ty Dour	2 052	2 014	1 976	1 915	-1,9	-1,9	-3,0
Coat Serho-Vierge Noire	2 103	1 898	1 837	1 791	-9,8	-3,2	-2,5
Boissiere-Coat Congar	2 315	2 276	2 311	1 986	-1,7	+1,5	-14,1
Zone d'influence Carré d'As	6 470	6 188	6 124	5 693	-4,4	-1,0	-7,0
Morlaix	16 004	15 605	15 507	14 559	-2,5	-0,6	-6,1
Morlaix Communauté	62 214	64 316	64 820	64 133	+3,4	+0,8	-1,1
France métropolitaine	58 520 688	61 795 007	63 375 971	64 639 133	+5,6	+2,6	+2,0

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Cartographie du taux de variation de la population

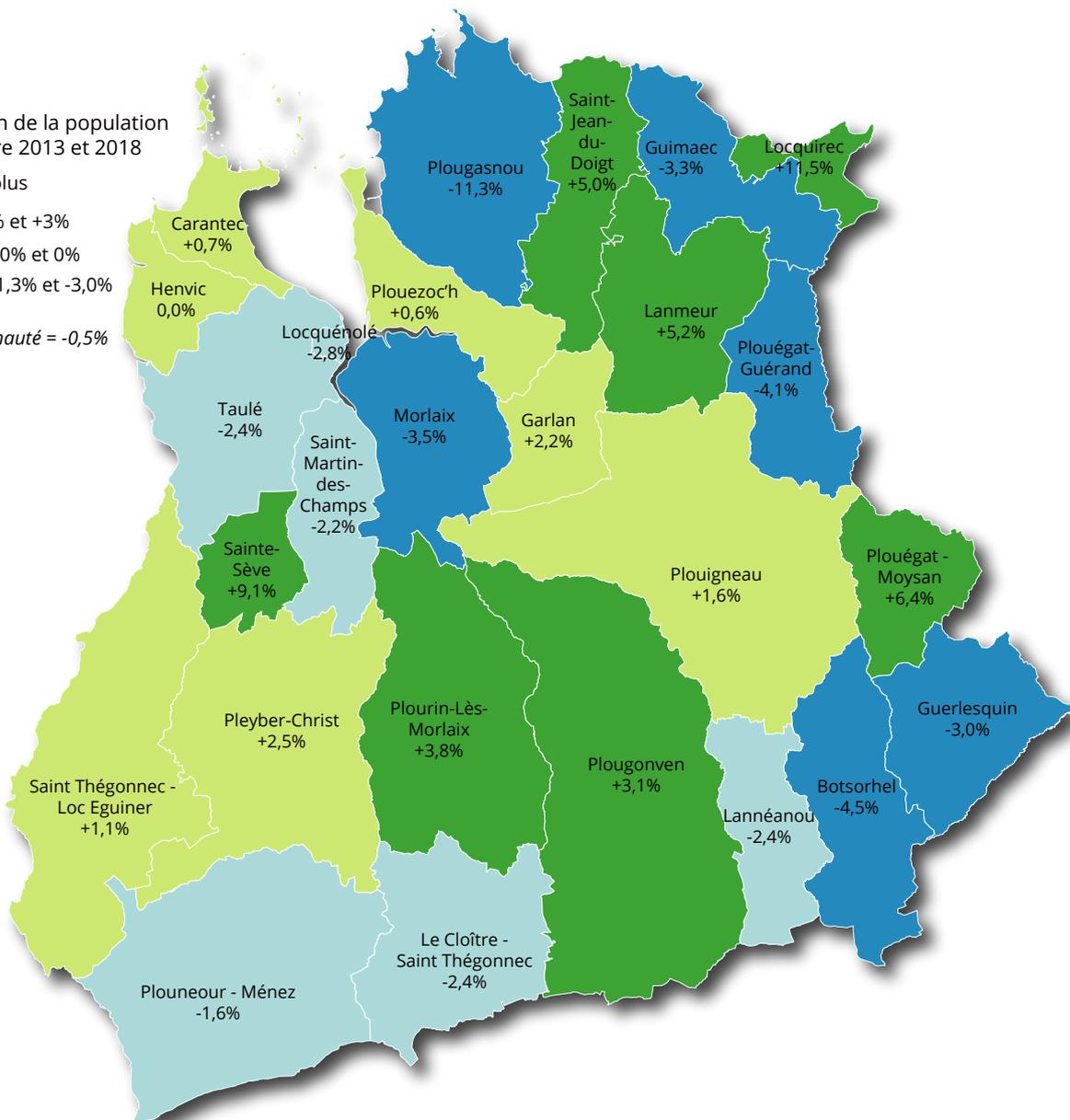
Source : Insee, RP 2012-2017



Taux d'évolution de la population municipale entre 2013 et 2018

- +3% et plus
- Entre 0% et +3%
- Entre -3,0% et 0%
- Entre -11,3% et -3,0%

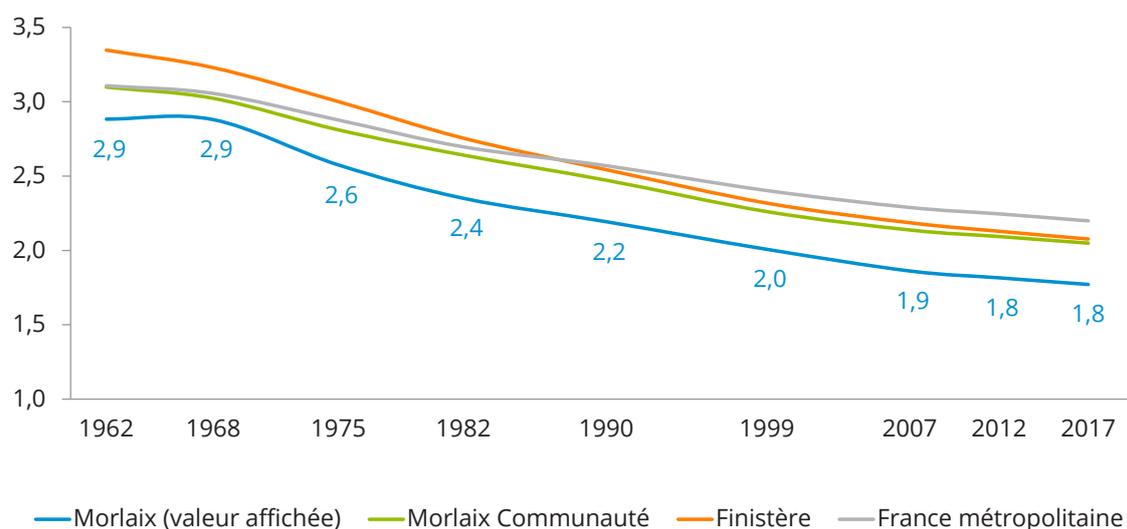
Morlaix Communauté = -0,5%



## La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement

### L'évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2017



L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Avec le vieillissement de la population, les couples sans enfant ont en effet tendance à progresser, tout comme à terme les ménages d'une seule personne (à la suite du décès de l'un des conjoints).

Le nombre de ménages est passé de 5 980 à 7 770, soit une augmentation de 30% à Morlaix entre 1962 et 2017 pendant que la population diminuait de 4 140 personnes, soit -22%. La taille des ménages est passée, dans le même temps, de 2,9 personnes par ménage en 1962 à 1,8 en 2017. Elle a diminué, à l'image de la tendance nationale. Elle reflète les phénomènes de vieillissement de la population et de décohabitation.

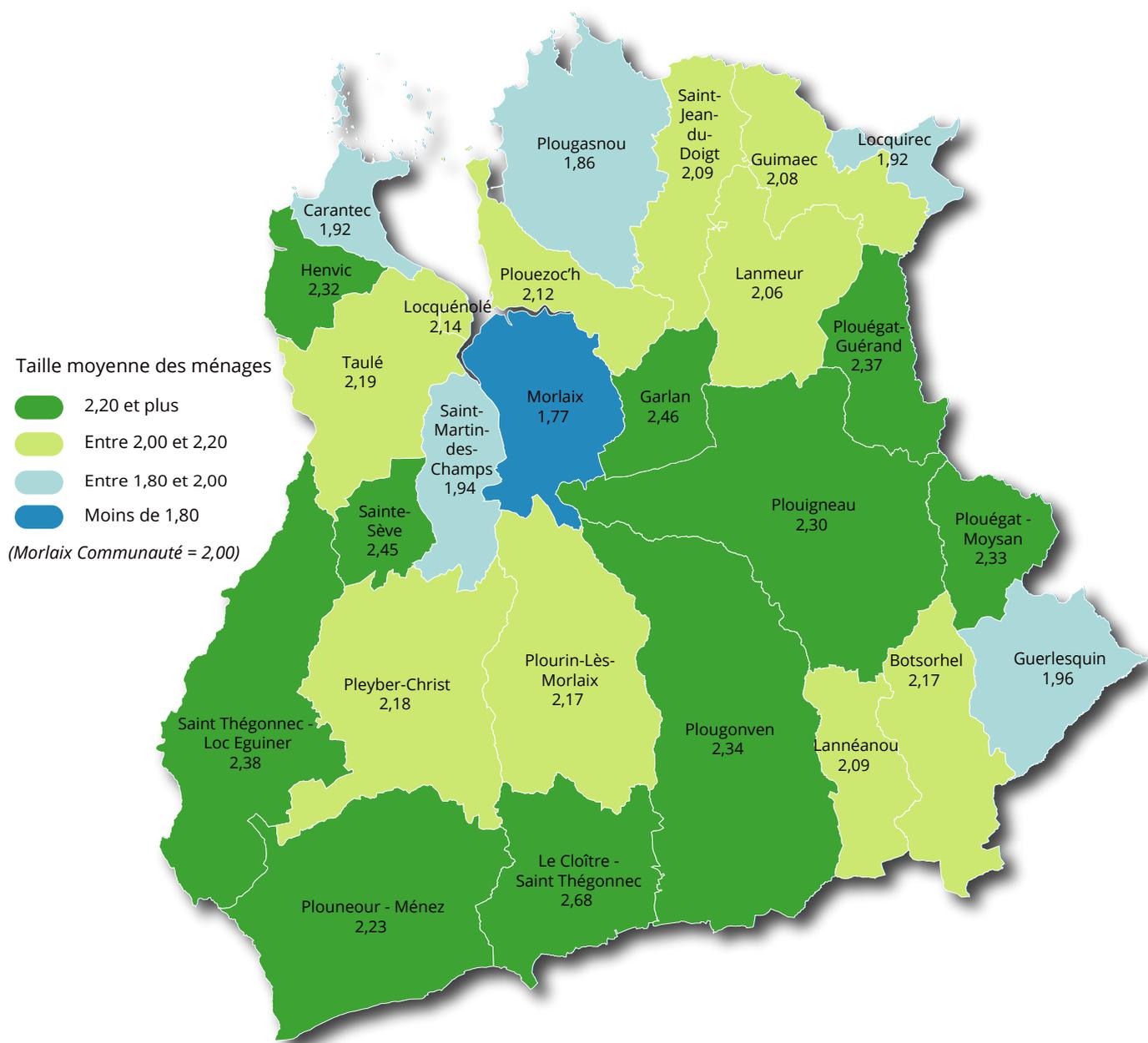
Le vieillissement peut aussi avoir des effets sur la taille des ménages sans même que la population soit déjà âgée.

C'est particulièrement le cas sur des territoires regroupant une proportion importante de familles avec enfant(s) propriétaires de leur logement. Celles-ci ont en effet tendance à vieillir sur place, et donc les enfants aussi. Or, il arrive un moment où les enfants devenus grands sont amenés à quitter le domicile parental (décohabitation juvénile) : le ménage voit alors sa taille baisser, le couple avec enfant(s) devenant un couple sans enfant.

Enfin, de nombreuses familles avec enfant(s) ont tendance à quitter les villes pour poursuivre leur parcours résidentiel. Elles se retrouvent souvent dans l'incapacité financière de trouver sur les villes un logement adapté en taille et en coût à l'évolution de leurs besoins.

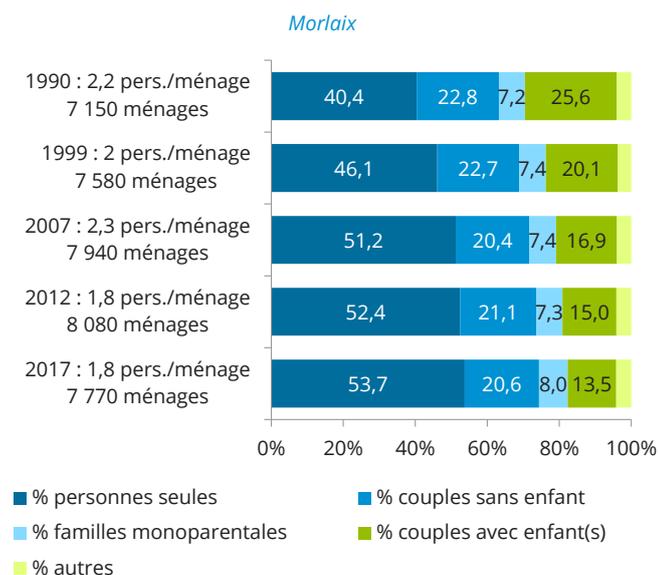
## Cartographie de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2017



## L'évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017

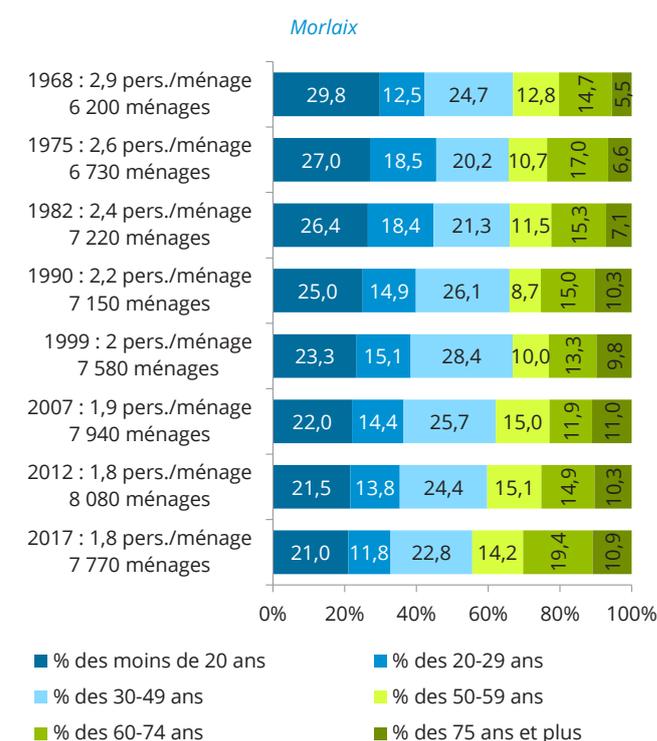


Les séparations conjugales, en augmentant la probabilité d'observer sur le territoire des ménages d'une seule personne ou des familles monoparentales, constituent un autre facteur venant renforcer ce phénomène de réduction de la taille moyenne des ménages.

En 1990 les personnes seules représentaient 40% des ménages quand les couples avec enfant(s) occupaient 26% des résidences principales. Cette structure des ménages générait une occupation des logements à hauteur de 2,2 personnes par ménage. En 2017, pour 1,8 personne par ménage, on recense 54% de personnes seules et 13% de couples avec enfant(s).

## L'évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017



La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants à domicile est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population. Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux. A partir de 60 ans les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

On recensait, en 1968, 2,9 personnes par ménage ; les 75 ans et plus représentaient alors 6% de la population (1 060 personnes). En 2017, la taille moyenne des ménages est de 1,8 personne par ménage et la proportion des 75 ans et plus dans la population est de 11% (1 580 personnes).



## Dans le détail : les déterminants de la taille des ménages

### Le détail de la structure par âge selon la taille des ménages

Source : Insee, RP 2017

	Répartition par âge de la population (%)					taille des ménages
	moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	
Madeleine-Ty Dour	21,3	19,6	23,5	21,7	13,9	1,86
Coat Serho-Vierge Noire	20,9	21,2	28,2	17,2	12,5	1,75
Boissiere-Coat Congar	23,4	19,2	28,0	23,2	6,1	1,90
Zone d'influence Carré d'As	21,9	20,0	26,6	20,8	10,8	1,84
Morlaix	21,0	22,1	26,6	19,4	10,9	1,77
Morlaix Communauté	21,8	18,6	26,4	20,7	12,6	2,05
France métropolitaine	24,1	23,8	26,3	16,3	9,4	2,20

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

### Le détail de la composition et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2017

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales *	couples avec enfant(s) *	autres	
Madeleine-Ty Dour	50,1	21,2	9,5	17,6	1,6	1,86
Coat Serho-Vierge Noire	56,4	18,5	10,7	13,3	1,1	1,75
Boissiere-Coat Congar	43,8	25,8	15,0	14,0	1,3	1,90
Zone d'influence Carré d'As	50,1	21,9	11,8	14,9	1,3	1,84
Morlaix	53,7	20,6	9,6	14,5	1,5	1,77
Morlaix Communauté	39,9	29,1	7,6	21,8	1,6	2,05
France métropolitaine	36,4	26,6	9,7	25,8	1,6	2,20

\* dont familles avec enfant(s) de 25 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix



## Dans le détail : les évolutions des logements

### Les évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2012-2017

	Logements				Ev. moyenne annuelle (%)	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2007	2012	2017	2007-2017		2007	2012	2017	2007	2012	2017
Madeleine-Ty Dour	1 113	1 117	1 106	-0,1	1 011	992	965	90,9	88,8	87,2	
Coat Serho-Vierge Noire	1 180	1 198	1 185	+0,1	1 062	1 012	1 023	90,0	84,4	86,3	
Boissiere-Coat Congar	979	1 146	1 157	+1,7	955	1 108	1 016	97,6	96,6	87,9	
Zone d'influence Carré d'As	3 271	3 462	3 449	+0,5	3 028	3 111	3 004	92,6	89,9	87,1	
Morlaix	9 311	9 790	9 808	+0,5	7 943	8 079	7 772	85,3	82,5	79,2	
Morlaix Communauté	36 993	38 717	39 994	+0,8	29 125	29 928	30 285	78,7	77,3	75,7	
France métropolitaine	31 448 707	33 212 137	34 980 732	+1,1	26 352 815	27 567 298	28 734 433	83,8	83,0	82,1	

Evolution moyenne annuelle des logements en % :

Augmentation de plus de 1% par an

Diminution de plus de 1% par an

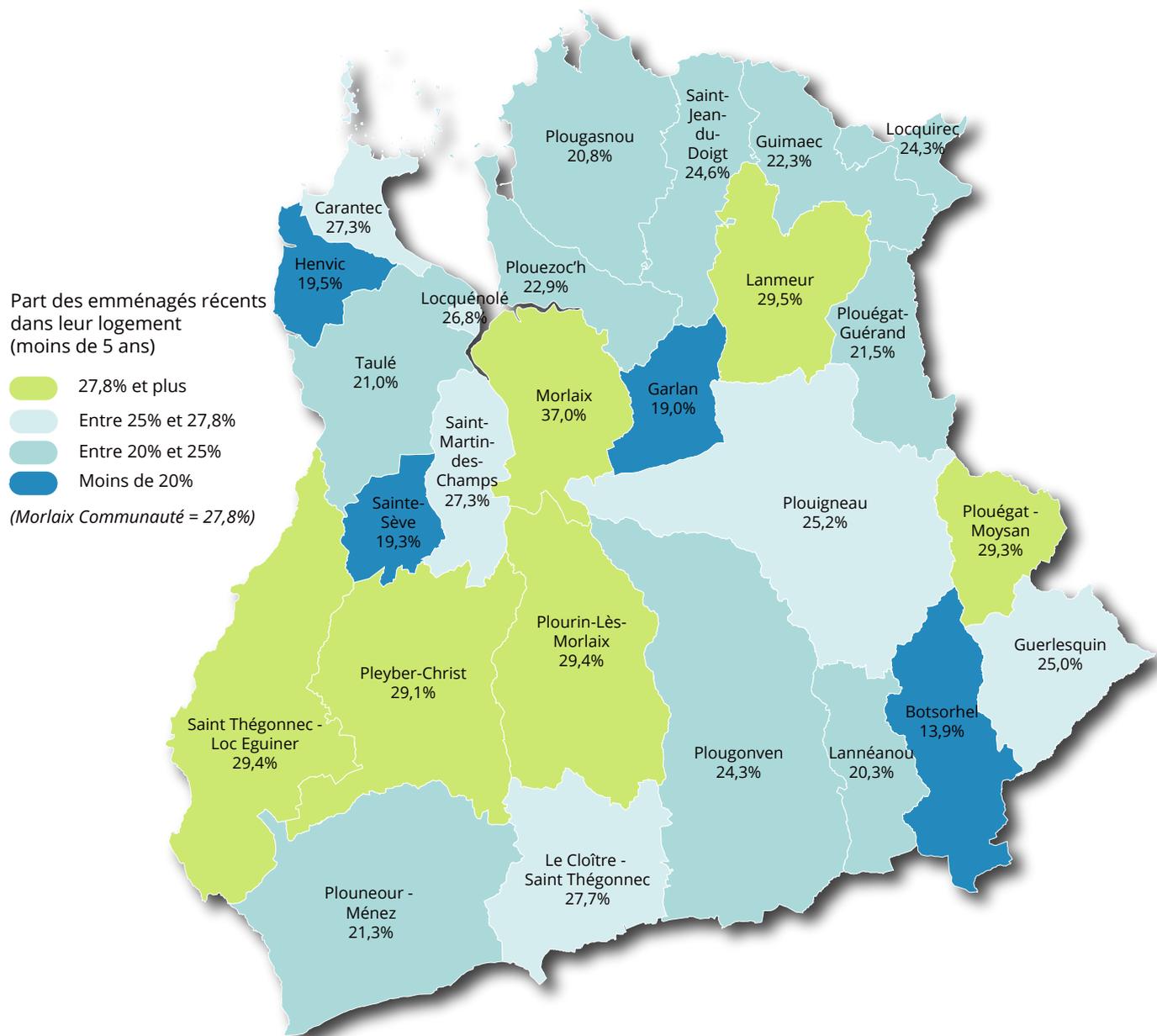
Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Cartographie de la part des emménagés récents dans leur logement (moins de 5 ans)

Source : Insee, RP 2017





## Dans le détail : les nouveaux arrivants dans leur logement dans l'année

### Le détail des habitants ayant emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans

Source : Insee, RP 2017 fichiers détail

Ancienneté d'emménagement dans le logement	Habitants emménagés depuis moins de 5 ans dans leur logement	dont depuis moins de 2 ans	Part des emménagés dans leur logement depuis moins de 5 ans en %	Part des emménagés dans leur logement depuis moins de 2 ans en %
Madeleine-Ty Dour	605	261	33,6	14,5
Coat Serho-Vierge Noire	709	220	39,6	12,3
Boissiere-Coat Congar	618	214	32,1	11,1
Zone d'influence Carré d'As	1 932	695	35,0	12,6
Morlaix	5 092	2 271	37,0	16,5
Morlaix Communauté	17 277	6 734	27,8	10,9
France métropolitaine	20 484 440	7 406 705	32,4	11,7

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements

La répartition des logements occupés (ou ménages) selon le statut d'occupation est un autre facteur important dans la dynamique de peuplement d'un territoire.

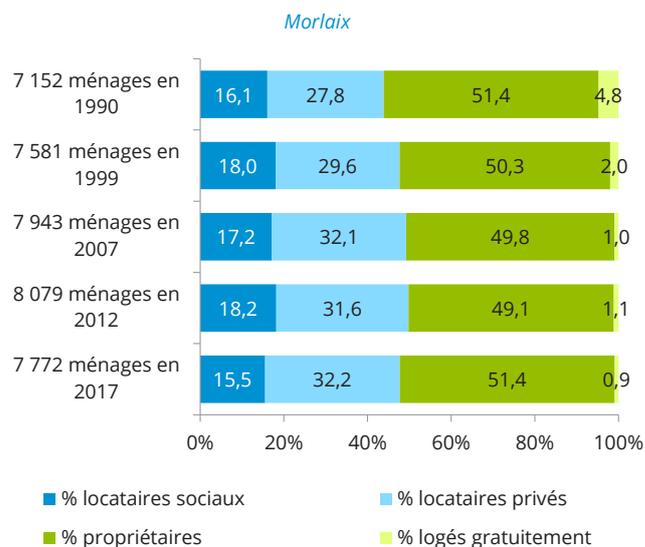
Ainsi, le rôle du logement locatif apparaît très important dans la capacité d'un territoire à renouveler sa population autrement qu'en misant sur une seule augmentation du nombre d'habitants. Car c'est en effet dans le locatif, et en particulier dans le locatif privé libre, que le turnover dans le logement est le plus important : à l'échelle de la France métropolitaine, l'ancienneté moyenne de présence dans un même logement est de 6 ans pour les ménages du locatif privé libre, de 12 ans pour ceux du locatif social et de 20 ans pour les ménages propriétaires.

Une place significative du locatif induit donc plusieurs effets majeurs : d'une part cela contribue à maintenir une certaine diversité de population (sociale et/ou générationnelle), d'autre part cela facilite les possibilités de parcours résidentiel sur la commune et enfin cela tend à favoriser un renouvellement plus rapide des différentes tranches d'âge de population.

A l'inverse, l'accession à la propriété induit plutôt un vieillissement des populations sur le territoire et donc un renouvellement démographique plus lent, sur des périodes bien plus longues.

### La répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2017

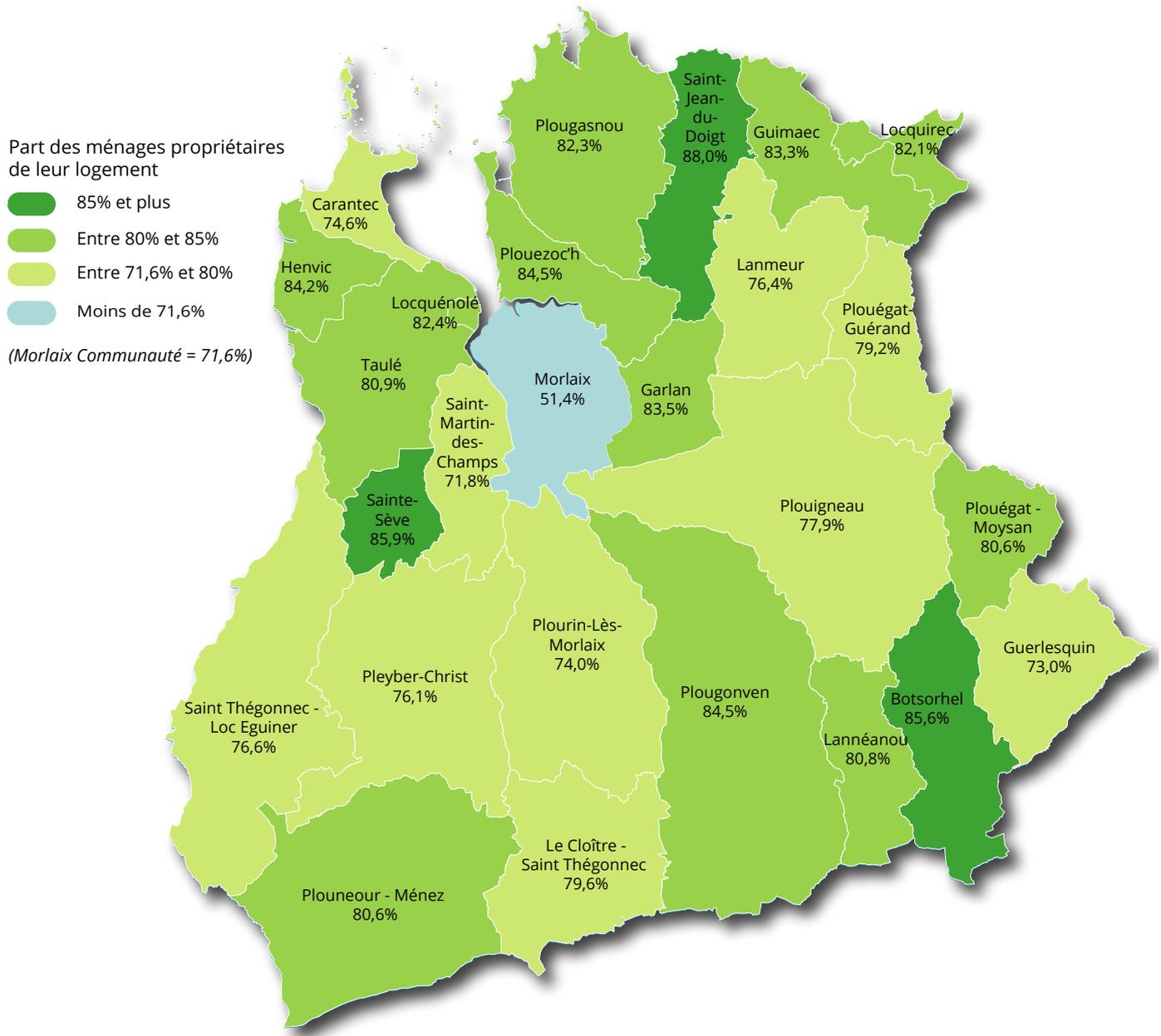


En 1990, 51% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 28% par des ménages locataires du parc privé et 16% par des ménages locataires du parc social.

En 2016, 51% des ménages sont également propriétaires de leur logement, 32% sont locataires du parc privé et 15% du parc social.

## Cartographie de la part des ménages propriétaires

Source : Insee, RP 2017





## Dans le détail : l'occupation du parc de logements

### Le détail de la répartition par statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2017

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Madeleine-Ty Dour	52,6	19,5	27,4	0,5	965
Coat Serho-Vierge Noire	55,7	19,6	24,5	0,3	1 023
Boissiere-Coat Congar	42,9	8,8	48,2	0,0	1 016
Zone d'influence Carré d'As	50,4	15,9	33,5	0,3	3 004
Morlaix	51,4	32,2	15,5	0,9	7 772
Morlaix Communauté	71,6	18,8	8,3	1,3	30 285
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 734 433

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

### Le détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2017

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Madeleine-Ty Dour	508	188	264	5	965
Coat Serho-Vierge Noire	569	200	251	3	1 023
Boissiere-Coat Congar	436	90	490	0	1 016
Zone d'influence Carré d'As	1 513	478	1 005	8	3 004
Morlaix	3 995	2 503	1 204	70	7 772
Morlaix Communauté	21 674	5 691	2 513	407	30 285
France métropolitaine	16 559 302	7 314 906	4 232 965	627 260	28 734 433



## Dans le détail : les petits logements

### Le détail des petites résidences principales

Source : Insee, RP 2017

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)							
	1999		2007		2012		2017	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Madeleine-Ty Dour	195	19,8	219	21,7	229	23,0	154	16,0
Coat Serho-Vierge Noire	183	17,7	214	20,1	161	15,9	191	18,7
Boissiere-Coat Congar	104	11,8	84	8,8	240	21,6	144	14,1
Zone d'influence Carré d'As	482	16,6	517	17,1	630	20,2	489	16,3
Morlaix	1 647	21,7	1 782	22,4	1 938	24,0	1 741	22,4
Morlaix Communauté	3 375	12,6	3 246	11,1	3 336	11,1	3 117	10,3
France métropolitaine	4 554 817	19,1	4 805 477	18,2	5 039 247	18,3	5 339 244	18,6

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## La répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source : Insee, RP fichiers détail 2017

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	460	10	10	<10	<10	<10
2 pièces	1 120	70	50	<10	<10	<10
3 pièces	1 150	260	320	50	<10	<10
4 pièces	850	370	370	180	60	<10
5 pièces	350	400	280	160	60	<10
6 pièces et plus	250	460	190	150	80	20

*données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations*

Sous-peuplement prononcé	$IP \geq 2/3$
Sous-peuplement modéré	$0 < IP < 2/3$
Situation "normale"	$IP = 0$
Surpeuplement modéré	$-0,4 < IP < 0$
Surpeuplement accentué	$IP \leq -0,4$

5 330 ménages en sous-peuplement  
Morlaix  
220 ménages en sur-peuplement

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

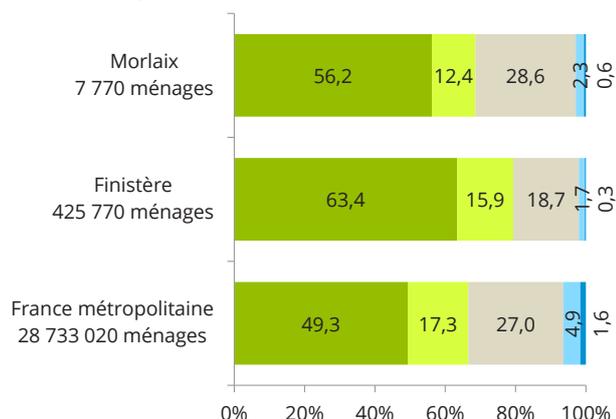
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

## Le peuplement des logements

Source : Insee, RP fichiers détail 2017



*données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations*

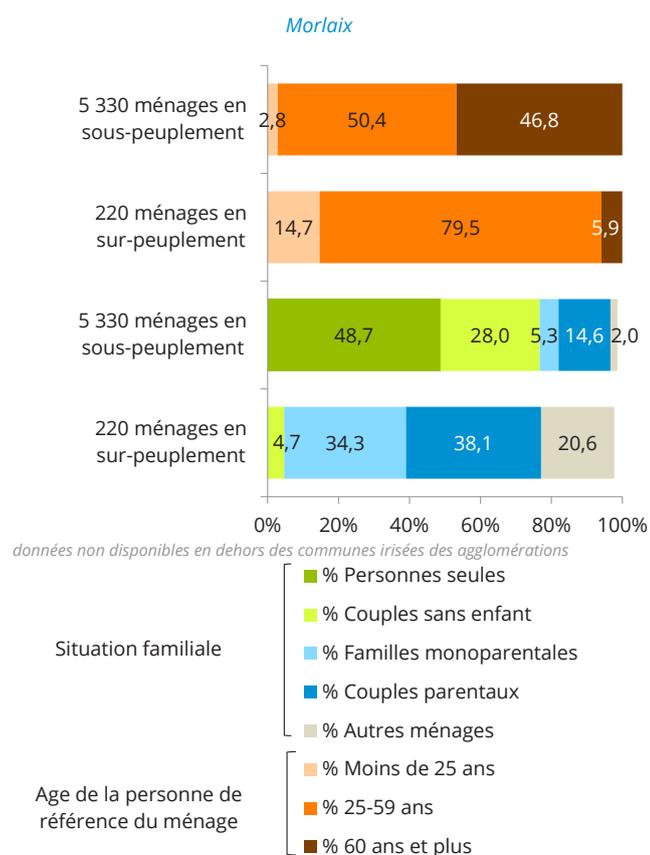
- % Sous-peuplement prononcé
- % Sous-peuplement modéré
- % Situation "normale"
- % Surpeuplement modéré
- % Surpeuplement accentué

Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

Nous pouvons penser qu'à terme, la libération de ces logements pourrait permettre d'accueillir des familles avec enfant(s) et contribuer ainsi plus ou moins, selon leur importance sur le territoire, au renouvellement de la population.

## Le peuplement des logements par catégories de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2017



La comparaison de la composition des ménages de Morlaix et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 220 ménages en situation de sur-peuplement et 5 330 ménages en situation de sous-peuplement dont 4 370 ménages en sous-peuplement prononcé.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 40 sont en situation de sur-peuplement (soit 1% d'entre eux) et 3 600 en situation de sous-peuplement (90%).

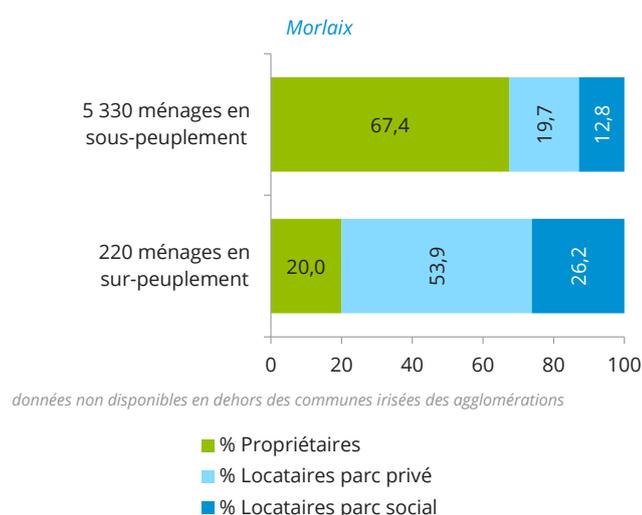
60 ménages locataires du parc social sont en situation de sur-peuplement contre 680 ménages en sous-peuplement (respectivement 5% et 56% des locataires du parc social).

Le sur-peuplement concerne 120 ménages locataires du parc privé (5% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 1 050 ménages (45%).

La répartition des situations de peuplements par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 47% des ménages de Morlaix en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

## Le peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2017



Le sur-peuplement concerne majoritairement les ménages avec enfants : 38% des ménages de Morlaix en sur-peuplement sont des couples parentaux, et 34% sont des familles monoparentales.



## Dans le détail : le sous-peuplement et le sur-peuplement

### Le détail des ménages en situation de sur-peuplement et sous-peuplement

Source : Insee, RP fichiers détail 2017

	Ménages en situation de sur-peuplement		Ménages en situation de sous-peuplement		
	Nb	%	Nb	%	dont accentué
Madeleine-Ty Dour	33	3,4	715	74,1	597
Coat Serho-Vierge Noire	29	2,9	726	71,0	626
Boissiere-Coat Congar	26	2,6	752	73,8	601
Zone d'influence Carré d'As	89	2,9	2 193	72,9	1 825
Morlaix	223	2,9	5 330	68,6	4 367
La France métropolitaine	1 847 555	6,4	19 128 365	66,6	14 170 222

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

# LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire

---

## Ménages et structures familiales

La famille se recompose, notamment sous l'effet d'un nombre croissant de séparations, mais cela ne signifie en rien que le principe de la vie à deux et d'avoir des enfants soit remis en cause. Le couple est plus souvent choisi que subi. En particulier, les femmes ont désormais, elles aussi, le pouvoir de mettre fin à une union. En dépit de la progression du Pacs, de moins en moins de partenaires sont liés par un contrat officiel. L'union «libre» - terme désormais un peu désuet - a fortement progressé, passant de 7 % à 24 % des couples entre le milieu des années 1980 et le début des années 2010. 10% des enfants vivent dans une famille recomposée, soit deux fois plus qu'au début des années 1990.

Les couples contrôlent mieux le nombre d'enfants qu'ils ont et leur calendrier de naissance. Avec une descendance finale qui demeure située à 2,1 enfants par femme, la fécondité demeure élevée en France par rapport au reste de l'Europe. Pour l'essentiel, cela tient au fait que la conjonction maternité-emploi est moins difficile en pratique et mieux acceptée en termes de valeurs.

Les mutations de la famille sont désormais anciennes. Elles laissent plus de place aux individus, et notamment aux femmes, davantage en position d'égalité. Tout est loin d'être simple pour autant. D'abord parce qu'en pratique, du travail domestique aux choix professionnels, les hommes demeurent largement avantagés. Ensuite, parce que si les séparations constituent une forme d'émancipation, les femmes en subissent plus souvent des conséquences négatives. La monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure : de nombreuses femmes se retrouvent alors en difficulté.

Ces recompositions sont pour partie à l'origine de la progression de la part de personnes vivant seules, associées au vieillissement de la population conjugué au maintien des écarts d'espérance de vie et l'allongement d'une période en solo chez les jeunes adultes. Vivre seul peut être un choix, ce peut être aussi une contrainte pour ceux qui, notamment, disposent des réseaux sociaux les moins étendus.

L'action publique locale doit prendre en compte les besoins existants. On pense bien sûr à l'action en direction de la petite enfance - en partenariat avec d'autres acteurs -, qui est essentielle pour les familles et en particulier les femmes. Faute de possibilité d'accueil (crèches, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières - notamment des milieux populaires - se retire du marché du travail et y sacrifie une part de leur autonomie. Au-delà, l'offre périscolaire, l'offre d'activités de loisirs ou d'équipements, les actions de soutien à la parentalité ou de médiation familiale constituent tout autant des éléments qui contribuent à favoriser la qualité de vie des familles, leur intégration sociale.

Une attention particulière aux familles monoparentales peut être nécessaire afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle. Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. Elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. La collectivité a les moyens de soutenir activement ces familles, par exemple au travers d'une facilité d'accès aux équipements, de la mise en place d'une tarification adaptée, etc.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
Ménages	<b>7 772</b>	
	ménages	<b>-3,8%</b>
	<b>30 285</b>	<b>+1,2%</b>
Personnes seules	<b>53,7%</b>	
	des ménages (4 175)	<b>-1,4%</b>
	<b>39,9%</b>	<b>+5,3%</b>
Familles avec enfant(s)	<b>23,9%</b>	
	des ménages (1 859)	<b>-5,7%</b>
	<b>29,3%</b>	<b>-1,8%</b>
Couples avec enfant(s)	<b>62,7%</b>	
	des familles (1 046)	<b>-13,5%</b>
	<b>77,6%</b>	<b>-4,8%</b>
Familles monoparentales	<b>37,3%</b>	
	des familles (622)	<b>+5,0%</b>
	<b>22,4%</b>	<b>+7,4%</b>
Familles nombreuses	<b>15,6%</b>	
	des familles (260)	<b>-12,8%</b>
	<b>16,0%</b>	<b>-3,9%</b>

*NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté*

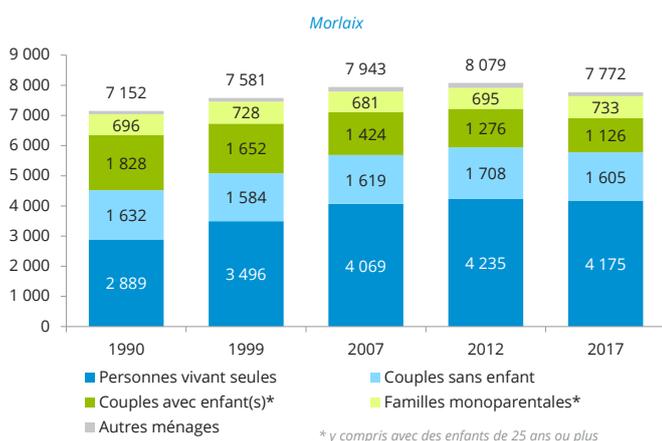
Une famille monoparentale est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une famille nombreuse est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

# La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages

## La composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2017



En 2017, parmi les 7 770 ménages (l'ensemble des occupants d'un même logement) de Morlaix, 1 860 sont composés d'une famille (un ménage constitué d'au moins un adulte avec au moins un enfant), soit 24% des ménages. Parmi eux, 1 130 sont des couples avec enfant(s) (y compris avec enfants de 25 ans ou plus), soit 14% des ménages et 730 sont des familles monoparentales (9% des ménages). Concernant les ménages sans enfant de Morlaix, 54% sont composés d'un adulte seul (soit 4 180 personnes vivant seules) et 21% d'un couple sans enfant (1 600 ménages).

Entre 2012 et 2017, le nombre total de ménages a diminué de 4%, soit 310 ménages de moins en 5 ans. Dans le détail par type de ménages, l'évolution du nombre de personnes seules a été de -1% sur la même période (-60 personnes) et celle des familles avec enfant(s) de -6% : -12% pour les couples avec enfant(s) (-150 ménages) et +5% pour les familles monoparentales (+40 ménages).

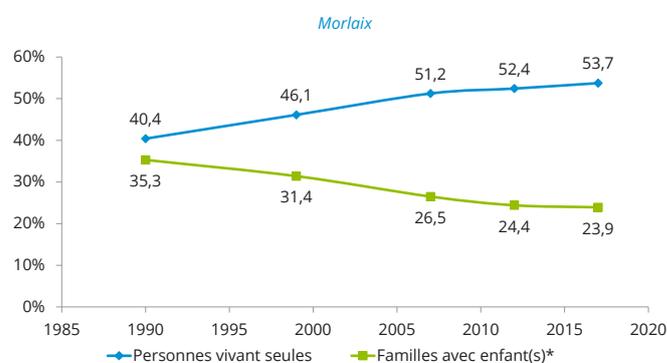
Globalement, la proportion de familles avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer sur le territoire national et ce, pour trois raisons majeures. D'une part, le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. D'autre part, le nombre toujours croissant

de séparations augmente la proportion de personnes seules (souvent les pères) parmi les ménages et diminue celle des familles en couple. Enfin, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant.

Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

## Les personnes vivant seules et les familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2017



Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2012 et 2017, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 52% à 54% ; dans le même temps, la part de familles avec enfant(s) a légèrement baissé, passant en dessous de 24%.



## Dans le détail : la composition des ménages

### La composition des ménages dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2017

	Nombre de ménages	Répartition selon le type de ménage en %				
		Adulte isolé	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)*	Famille monoparentale*	Autre ménage
Madeleine-Ty Dour	965	50,1	21,2	17,6	9,2	1,9
Coat Serho-Vierge Noire	1 023	56,4	18,5	13,3	10,2	1,6
Boissiere-Coat Congar	1 016	43,8	25,8	14,0	15,0	1,3
Zone d'influence Carré d'As	3 004	50,1	21,9	14,9	11,5	1,6
Morlaix	7 772	53,7	20,6	14,5	9,4	1,7
Morlaix Communauté	30 285	39,9	29,0	21,8	7,5	1,8
France métropolitaine	28 734 433	36,4	26,4	25,7	9,4	2,1

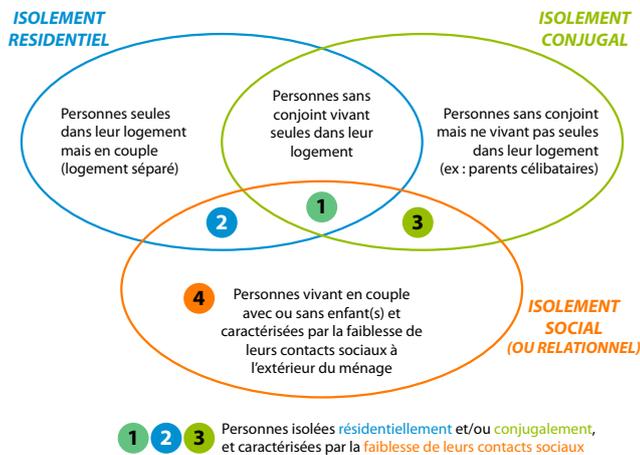
\* y compris avec des enfants de 25 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

# L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social

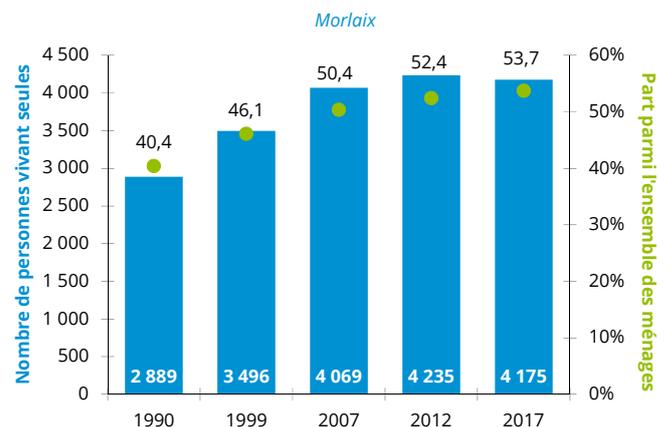


L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude. Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne disent cependant rien de l'isolement social et encore moins de l'étendue du sentiment de solitude dans la population.

Compte tenu de cette réalité, l'éclairage statistique offert ici s'appuie sur les personnes vivant seules dans leur logement. Il faut garder à l'esprit que vivre seul dans son logement ne renvoie pas nécessairement à une situation d'isolement social ou de solitude. A l'inverse, certains individus peuvent ne pas être dans une situation d'isolement résidentiel et souffrir d'isolement social, à l'instar des monoparents.

## Les adultes vivant seuls

Source : Insee, RP 1990-2017



Parmi les 7 770 ménages de Morlaix recensés en 2017, 4 180 sont composés d'une seule personne. Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages d'une personne a diminué de 1%, soit 60 ménages de moins. Quant à la part de ménages composés d'une personne, elle a augmenté de 2 points, passant de 52% à 54%.

## Les ménages composés d'un seul adulte

Source : Insee, RP 2012-2017



	Ménages composés d'un seul adulte*		Poids parmi les ménages en %		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales	
	2017	Evolution 2012-2017 (en %)	2012	2017	2017	Evolution 2012-2017 (en %)	2017	Evolution 2012-2017 (en %)
Madeleine-Ty Dour	572 ▼	-4,0	60,0	59,3	483 ▼	-1,1	89 ▼	-17,1
Coat Serho-Vierge Noire	681 ▲	+10,2	61,1	66,6	577 ▲	+13,2	105 ▼	-3,9
Boissiere-Coat Congar	598 ▬	+0,3	53,9	58,9	445 ▼	-8,3	153 ▲	+37,9
Zone d'influence Carré d'As	1 852 ▲	+2,3	58,2	61,6	1 505 ▲	+1,5	346 ▲	+6,0
Morlaix	4 908 ▬	-0,4	61,0	63,2	4 175 ▼	-1,4	733 ▲	+5,5
Morlaix Communauté	14 350 ▲	+5,9	45,3	47,4	12 087 ▲	+5,3	2 263 ▲	+9,5
France métropolitaine	13 158 783 ▲	+10,1	43,3	45,8	10 450 926 ▲	+9,9	2 707 856 ▲	+11,2

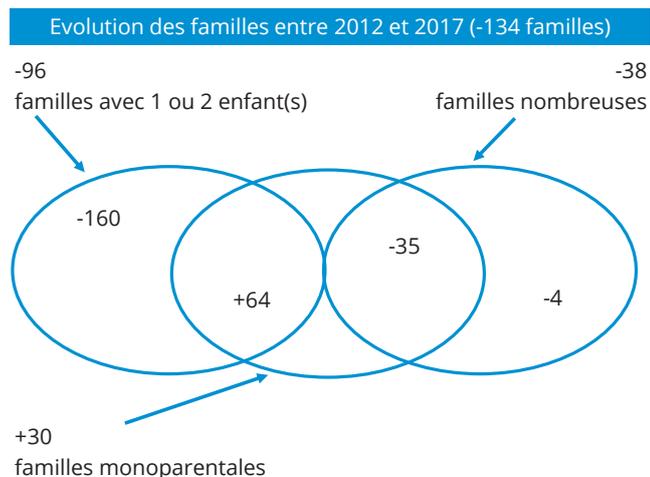
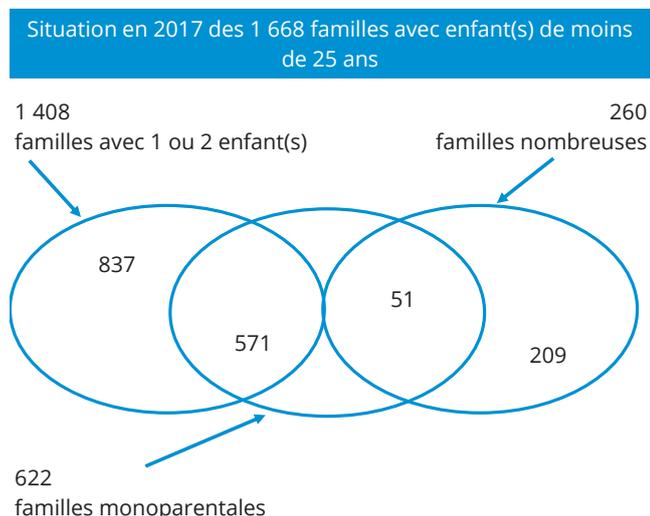
\*personnes isolées sans enfant + familles monoparentales

# Parmi les familles, la typologie évolue également

## Les structures familiales

Source : Insee, RP 2012-2017

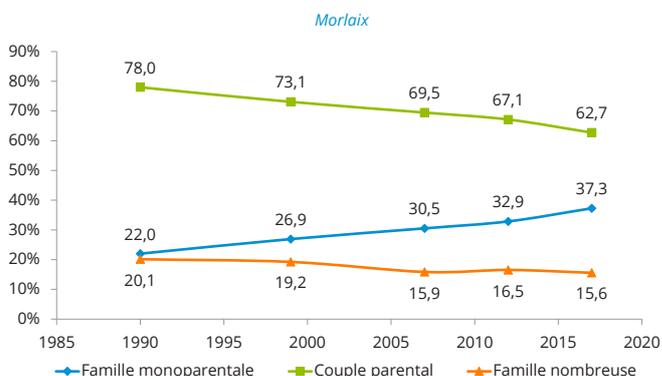
Morlaix



En 2017, 1 670 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées au sein du territoire d'étude, dont 1 410 familles avec 1 ou 2 enfants (84%) et 260 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (16%). Entre 2012 et 2017 on compte au total 134 familles de moins : -96 familles avec 1 ou 2 enfants et -38 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 620 en 2017, on en recense 30 de plus qu'en 2012.

## Le type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2017

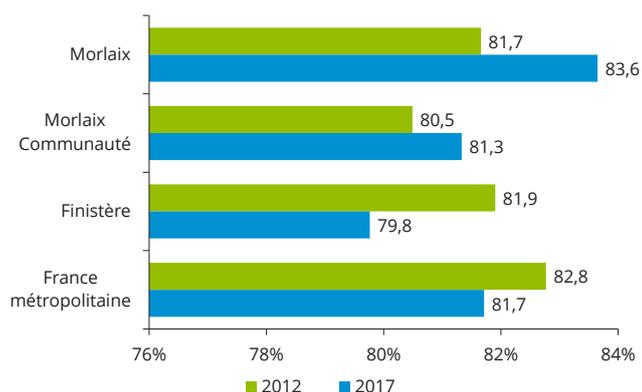


Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, le poids des couples parentaux diminue et la part de familles nombreuses diminue.

Entre 2012 et 2017, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 33 à 37%, soit 4 points de plus en 5 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -4 points, passant de 67% en 2012 à 63% en 2017. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué (17% en 2012 contre 16% en 2017).

## Les femmes monoparents

Source : Insee, RP 2012-2017



Parmi l'ensemble des familles monoparentales (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) de Morlaix, 630 sont des familles où le monoparent est une femme. Entre 2012 et 2017, la part de femmes parmi les monoparents a augmenté, passant de 82% à 84%. Pour comparaison, en 2017, la part de femmes monoparents de Morlaix Communauté est de 81%, celle du Finistère de 80% et celle de la France métropolitaine de 82%.

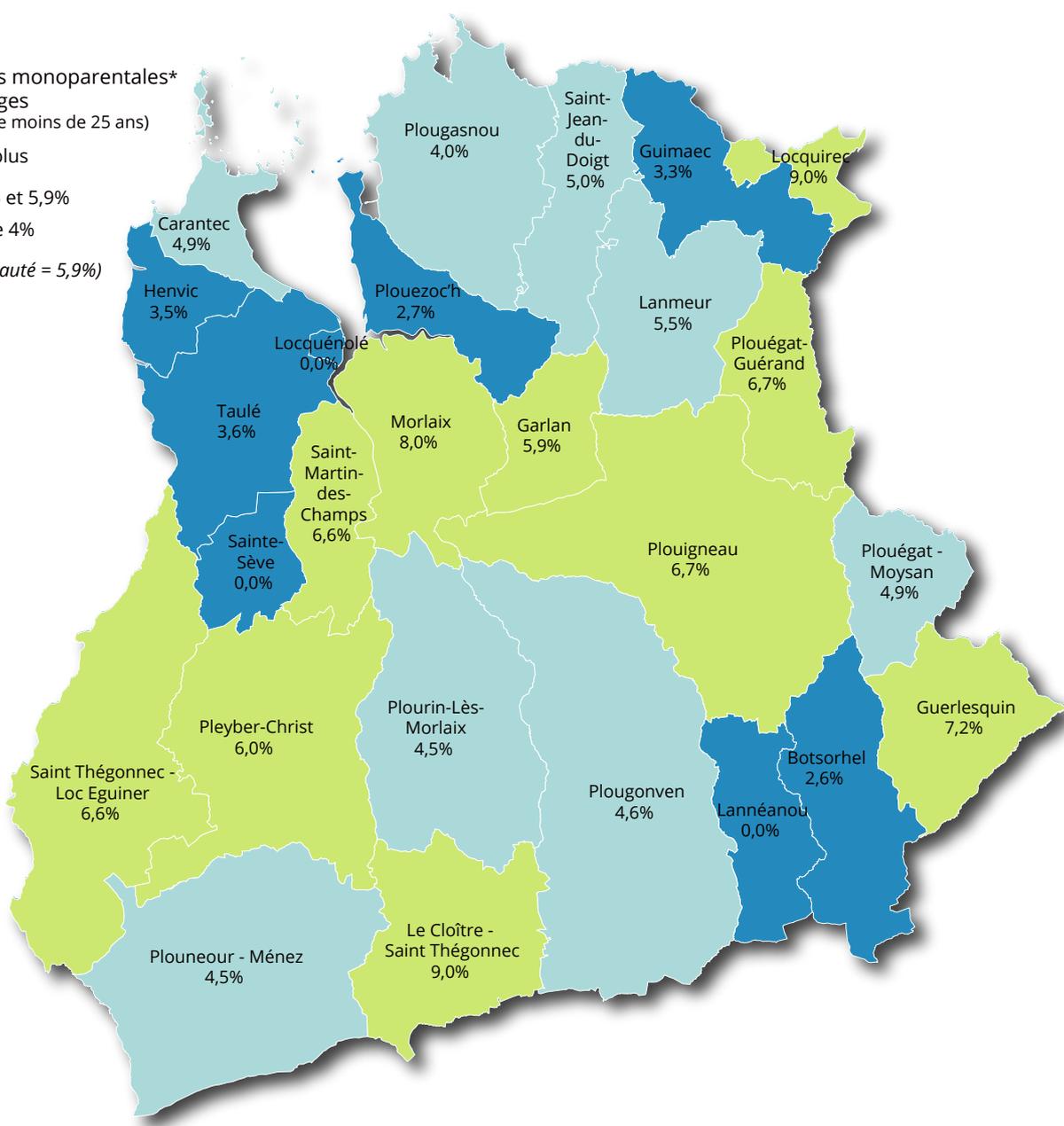
## Cartographie des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2017

Part des familles monoparentales\* parmi les ménages (\* avec enfant(s) de moins de 25 ans)

- 5,9% et plus
- Entre 4% et 5,9%
- Moins de 4%

(Morlaix Communauté = 5,9%)





## Dans le détail : les familles monoparentales

### Les familles monoparentales dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2012-2017

	Nombre de familles monoparentales*			Evolution des familles monoparentales 2012-2017		Part parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)* en %		
	2007	2012	2017	Nombre	%	2007	2012	2017
Madeleine-Ty Dour	99	107	91	-16 ▼	-14,8	33,3	41,5	34,9
Coat Serho-Vierge Noire	84	109	110	+1 ▬	+1,0	34,1	40,3	44,7
Boissiere-Coat Congar	171	111	153	+42 ▲	+37,9	38,3	31,4	51,9
Zone d'influence Carré d'As	355	327	354	+27 ▲	+8,4	35,7	37,1	44,1
Morlaix	685	695	749	+54 ▲	+7,8	32,5	35,2	39,9
Morlaix Communauté	2 101	2 113	2 304	+192 ▲	+9,1	22,3	23,3	25,8
France métropolitaine	2 272 304	2 494 963	2 775 654	+280 692 ▲	+11,3	23,1	25,0	27,3

\* y compris les enfants de 25 ans ou plus

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

# LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure

---

## La moitié des moins de trois ans ont une place d'accueil

Un peu plus de la moitié (58%) des 2,3 millions d'enfants de moins de trois ans dispose théoriquement d'une place dans l'un des différents modes d'accueil formels (crèche, assistante maternelle, école maternelle et emploi à domicile) selon l'Observatoire national de la petite enfance de la Cnaf (données 2016). Un chiffre «théorique» car pour être gardé toute la journée un enfant peut avoir besoin de deux places (école maternelle + assistante maternelle par exemple) : la capacité réelle est inférieure.

Près de 60% des enfants de moins de trois ans qui disposent d'une place dans un mode de garde formel sont pris en charge par une assistante maternelle employée par un particulier, 7% sont accueillis en maternelle et 3% le sont par une personne employée à domicile. 31% des enfants de moins de trois ans bénéficient d'une place de crèche. Si l'on considère tous les enfants de 0 à 3 ans, un tiers est gardé par une assistante maternelle, 17% disposent d'une place de crèche, 4% sont scolarisés (un peu plus de 10% des enfants de deux ans) et 1,7% est gardé à domicile par une personne salariée. 46% sont pris en charge par un mode «informel», autrement dit la «débrouille», par les parents, les grands-parents, la famille ou les amis.

La situation s'améliore. Entre 2010 et 2016, la capacité théorique d'accueil a augmenté de 50,5 à 58,1 places pour 100 enfants. Cette hausse résulte de la croissance du nombre de places en crèches et de l'augmentation des places d'assistante maternelle. Depuis 2014, le taux de scolarisation à deux ans n'évolue guère. Ces dernières années, c'est moins la hausse du nombre de places que la baisse des naissances qui a joué.

Faute de solution d'accueil pour les jeunes enfants, une part des femmes persiste à ne pas pouvoir avoir accès au marché du travail ou doit se contenter d'emplois à temps partiel. Ainsi, 40% des mères de famille nombreuse occupent un emploi, contre 75% des femmes en couple avec un seul enfant. Près des trois quarts des parents actifs à temps complet ayant des enfants en bas âge doivent travailler de façon décalée<sup>1</sup>, selon la Cnaf (rapport 2016). Le manque de places d'accueil collectif pénalise surtout les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux (hors famille).

<sup>1</sup> Ils travaillent sur les mêmes plages horaires durant moins de la moitié de la période standard, entre 8 et 19h

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2000-2019)
Naissances domiciliées (2019)	<b>148</b> naissances	<b>-14,0%</b>
	521	-26,2%
Evolution (2012-2017)		
Enfants de moins de 3 ans	<b>2,7%</b> de la population (398)	<b>-10,9%</b>
	2,7%	-11,2%
Moins de 3 ans en famille monoparentale	<b>19,8%</b> des 0-2 ans (78)	<b>+35,8%</b>
	8,1%	-4,1%
Moins de 3 ans dont tous les parents sont actifs	<b>41,4%</b> des 0-2 ans (163)	<b>-38,5%</b>
	64,2%	-13,6%
Femmes à temps partiel	<b>35,1%</b> des femmes salariées (765)	<b>-12,9%</b>
	32,4%	-7,5%
Evolution (2012-2017)		
0-10 ans vulnérables	<b>11,3%</b> des 0-10 ans (166)	<b>-2,5%</b>
	11,3%	-2,5%

*NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté*

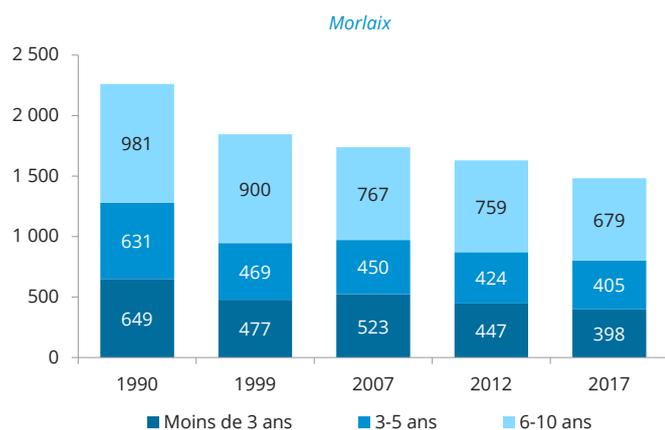
Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Le taux estimé de fécondité est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

# L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire

## Le nombre d'enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Source : Insee, RP 2017



En 2017, Morlaix compte 1 480 enfants de moins de 11 ans, soit 400 enfants de moins de 3 ans, 410 de 3-5 ans et 680 de 6-10 ans. Parmi l'ensemble de la population, la part d'enfants de moins de 3 ans est de 3%, celle des 3-5 ans de 3% et celle des 6-10 ans de 5%. Entre 2012 et 2017, le nombre d'enfants de moins de 11 ans est passé de 1 630 à 1 480 (soit -9%).

L'évolution des nombres d'enfants sur les territoires dépend surtout des tendances migratoires qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place, et de l'évolution du nombre de logements. La construction de nouveaux logements peut attirer des familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir, et ce en nombre plus ou moins suffisant pour renouveler ou non les effectifs d'enfants ou encore les augmenter.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logement – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfants. Sur beaucoup d'agglomérations on retrouve schématiquement un solde migratoire négatif sur la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec à contrario un solde positif sur les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

Les mobilités résidentielles des familles sont courantes, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié sur un territoire n'entrera pas forcément à l'école sur ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou sur la même commune. De même que les enfants scolarisés sur un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie par les jeunes à une échelle territoriale qui soit trop réduite.

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



## Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans

### L'évolution des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

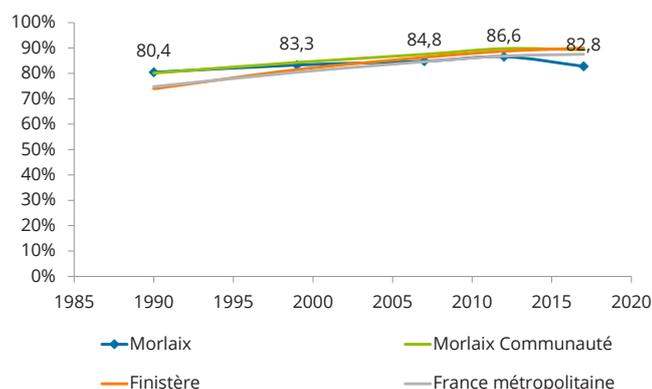
Source : Insee, RP 2012-2017

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-10 ans	
	Effectif en 2017	Evol. brute 2012-2017	Effectif en 2017	Evol. brute 2012-2017	Effectif en 2017	Evol. brute 2012-2017
Madeleine-Ty Dour	66 ▲	+21	41 ▼	-20	95 ▲	+12
Coat Serho-Vierge Noire	57 ▬	-4	73 ▲	+18	98 ▲	+8
Boissiere-Coat Congar	43 ▼	-19	56 ▼	-21	100 ▼	-38
Zone d'influence Carré d'As	166 ▬	-3	169 ▼	-23	293 ▼	-19
Morlaix	398 ▼	-49	405 ▼	-19	679 ▼	-79
Morlaix Communauté	1 744 ▼	-220	1 990 ▼	-175	3 633 ▼	-100
France métropolitaine	2 152 595 ▼	-138 362	2 315 445 ▼	-25 266	3 997 846 ▲	+92 287

# L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil

## Le taux d'activité des femmes de 25-54 ans

Source : Insee, RP 1990-2017



Depuis le début des années 90, le taux d'activité féminin de Morlaix augmente ; sur la période récente (2012-2017), il a cependant fortement diminué, passant de 87% à 83%. En comparaison avec les territoires de référence, en 2017 le taux d'activité féminin de Morlaix Communauté est de 89%, celui de Finistère de 90% et celui de la France métropolitaine de 88%.

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités hommes-femmes en la matière. En France métropolitaine, moins de 4% des bénéficiaires de la Paje CLCA sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfants. En France le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.



## Dans le détail : l'activité des femmes

### Le taux d'activité féminin et les femmes salariées travaillant à temps partiel

Source : Insee, RP 2017

	Femmes de 25-54 ans actives		Salariées de 15 ans et plus à temps partiel	
	Nb	Part* en %	Nb	Part** en %
Madeleine-Ty Dour	247	80,9	66	30,0
Coat Serho-Vierge Noire	303	88,9	105	32,9
Boissiere-Coat Congar	299	79,6	104	34,8
Zone d'influence Carré d'As	849	83,1	275	32,8
Morlaix	2 079	82,8	765	35,1
Morlaix Communauté	9 673	89,3	3 244	32,4
France métropolitaine	10 930 223	87,6	3 099 316	27,1

\* parmi l'ensemble des femmes de 25-54 ans (taux d'activité)

\*\* parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

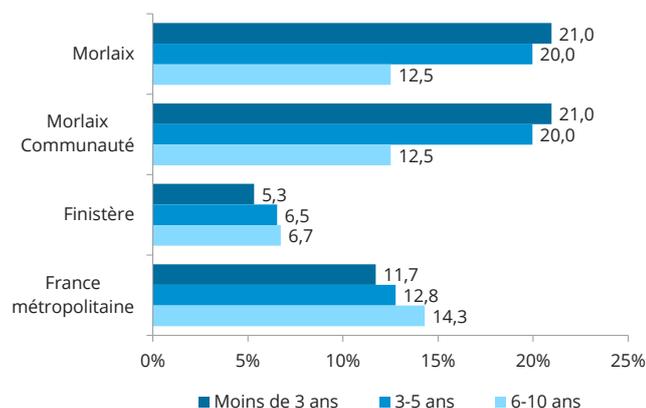
Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Dès l'enfance, les inégalités de vulnérabilité sont marquées

### La part d'enfants considérés comme vulnérables par classe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2017



En 2017, 21% des enfants de moins de 3 ans de Morlaix sont considérés comme vulnérables (soit 80 enfants). Pour les enfants de 3-5 ans cette part est de 20% (80 enfants) et pour ceux de 6-10 ans elle est de 13% (80 enfants).

L'indicateur synthétique de vulnérabilité permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur une approche de cumul de facteurs de risques. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants, et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès lorsque qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ai nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements.

Plusieurs variables ont été retenues pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc social par exemple).

Nous considérons ici qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- Vivre dans une famille monoparentale,
- Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- Vivre dans une famille locataire du parc social
- Vivre dans un logement surpeuplé



## Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans vulnérables

### Les enfants de moins de 11 ans considérés comme vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2017

	Enfants de 0-10 ans considérés comme vulnérables	
	Nb	Part* en %
Madeleine-Ty Dour	41	20,6
Coat Serho-Vierge Noire	56	25,2
Boissiere-Coat Congar	51	24,8
Zone d'influence Carré d'As	148	23,6
Morlaix	244	16,9
France métropolitaine	1 095 725	13,2

\* parmi l'ensemble des enfants de 0-10 ans

*nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations*

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

# LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes

---

## La jeunesse face à la crise de l'emploi

La population jeune ne constitue pas, loin s'en faut, un groupe homogène. D'abord en fonction de son âge. Il y a un monde entre un adolescent de 15 ans et un jeune de 24 ans. Pendant cette période, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Entre 15 et 19 ans, plus de 80% des jeunes continuent d'étudier. Entre 20 et 24 ans, la population est mieux répartie. Les deux tiers sont actifs : près de la moitié exerce un emploi et 13% sont au chômage, 30% étudient. Entre 25 ans et 29 ans, le modèle est inversé : les trois quarts ont un emploi et 10% sont au chômage, très rares sont ceux qui font encore des études. A cet âge, 15% des jeunes ne sont ni actifs ni en formation : il s'agit souvent de femmes qui ont cessé leur activité professionnelle pour élever des enfants. Les différences en fonction de l'âge se doublent d'inégalités entre milieux sociaux. Les écarts sont énormes entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel, et ceux qui poursuivent des études longues. Entre un jeune peu qualifié et un diplômé, l'accès à un logement autonome, aux loisirs, à la société de consommation n'ont rien de commun.

Cela n'empêche, et même si certains sont protégés, que la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour la majorité. Le chômage touche presque un jeune actif sur quatre. L'activité professionnelle est le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. Chez les jeunes salariés (15-24 ans), le taux de précarité dans l'emploi atteint plus de 50% (un tiers si l'on écarte du calcul les contrats d'apprentissage). En même temps, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en tenaille entre mal emploi et mal logement ; ce qui la place parfois en très grande difficulté.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
Jeunes de 11- 24 ans	de la population (2 383)	<b>16,4%</b> -16,1%
		14,0% -2,6%
11-17 ans en familles monoparentales	des 11-17 ans (386)	<b>38,5%</b> -10,5%
		24,6% +7,9%
20-24 ans adultes d'un ménage	des 20-24 ans (500)	<b>66,5%</b> -30,1%
		48,7% -20,2%
18-24 ans scolarisés	des 18-24 ans (633)	<b>48,2%</b> -22,7%
		42,0% -11,6%
15-24 ans non scolarisés sans emploi	des 15-24 ans (374)	<b>21,0%</b> -8,0%
		16,3% +1,3%
15-24 ans actifs occupés	des 15-24 ans (505)	<b>28,4%</b> -31,2%
		30,0% -12,2%

*NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté*

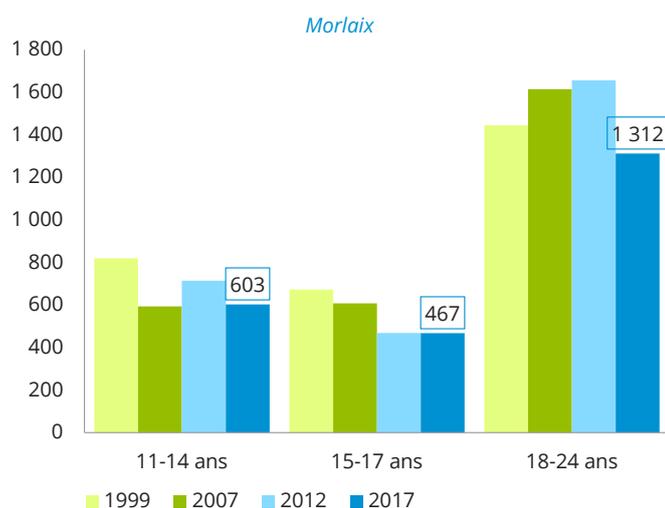
Décrochage scolaire : le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. (Source : Eduscol - Ministère de l'Education Nationale).

Autonomie des jeunes : on approche la notion d'autonomie des jeunes par celle d'indépendance qui se définit à partir de catégories objectives : type de logement occupé, de ressources, niveau de formation, permis de conduire et moyen de locomotion. Plus l'indice d'autonomie est élevé (proche de 5), plus grande est l'autonomie des jeunes.

# L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire

## Effectifs des jeunes depuis 1990 jusqu'au dernier recensement

Source : Insee, RP 1990-2017



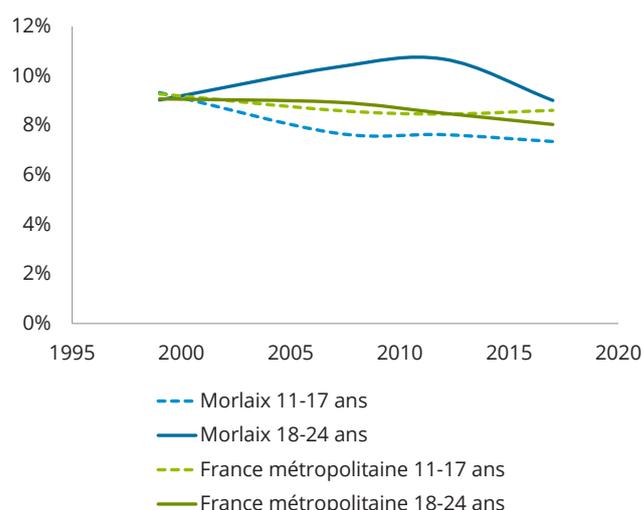
Lorsqu'ils sont mineurs, les jeunes connaissent une mobilité résidentielle très fortement conditionnée par celle de leurs parents (qui déménagent principalement du fait de l'évolution de la taille de la famille ou de changements professionnels les concernant). La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent par contre la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs.

Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

## Part des 11-17 ans et des 18-24 ans dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2017



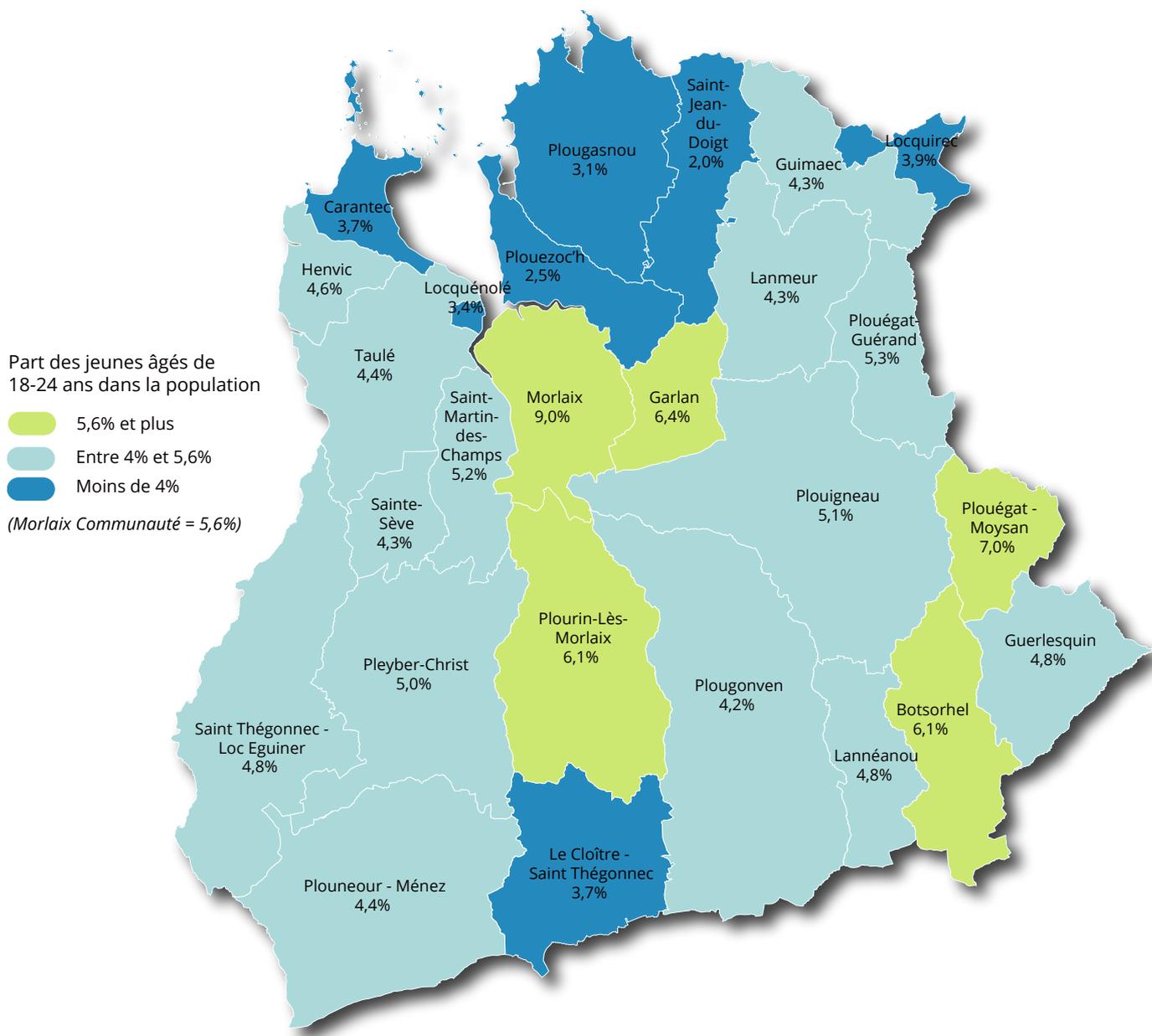
Sur Morlaix, entre 1999 et 2017, le nombre de 11-14 ans a diminué (-220 jeunes), celui des 15-17 ans a baissé de 670 à 470, et les 18-24 ans ont diminué, passant de 1 450 à 1 310.

La part des 11-17 ans dans la population est passée de 9% en 1999 à 7% en 2017 sur Morlaix, et celle de 18-24 ans reste autour de 9% sur la période (avec un pic en 2012 et une baisse depuis).

## Cartographie de la part des jeunes de 18-24 ans dans la population

Source : Insee, RP 2017

Jeunes





## Dans le détail : l'évolution des jeunes

### Évolution des jeunes entre les deux derniers recensements

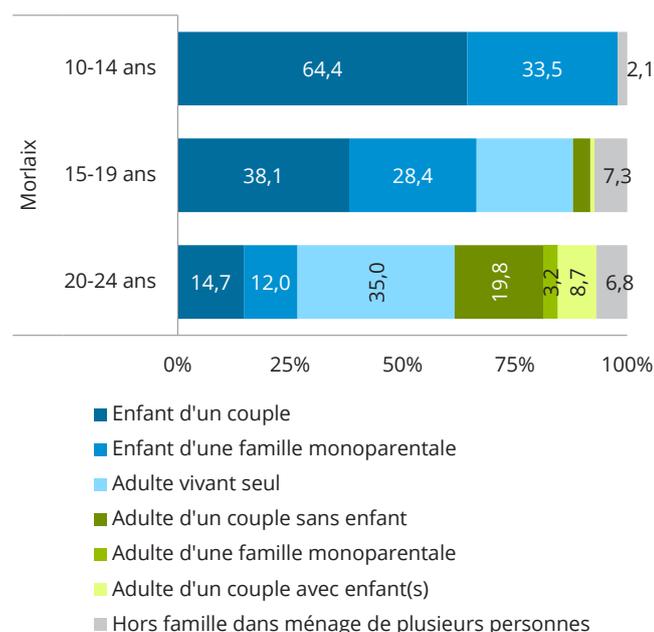
Source : Insee, RP 2012-2017

	11-14 ans		15-17 ans		18-24 ans	
	Effectifs en 2017	Evolution (%) 2012-2017	Effectifs en 2017	Evolution (%) 2012-2017	Effectifs en 2017	Evolution (%) 2012-2017
Madeleine-Ty Dour	88 ▲	+15,7	65 ▼	-29,1	119 ▼	-25,0
Coat Serho-Vierge Noire	72 ▲	+29,4	48 ▼	-25,5	104 ▼	-39,7
Boissiere-Coat Congar	102 ▼	-12,1	103 ▼	-5,5	167 ▼	-30,3
Zone d'influence Carré d'As	261 ▲	+5,8	216 ▼	-18,5	390 ▼	-31,6
Morlaix	603 ▲	+1,6	467 ▼	-23,1	1 312 ▼	-18,7
Morlaix Communauté	3 120 ▲	+9,0	2 264 ▼	-4,5	3 607 ▼	-16,4
France métropolitaine	3 175 525 ▲	+6,4	2 391 197 ▲	+2,3	5 197 383 ▼	-6,0

## Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations

### Situation familiale des jeunes de 10-24 ans sur le territoire

Source : Insee, RP 2017



La très grande majorité des jeunes résident chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Du coup, environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

Morlaix compte environ 2 340 jeunes de 10-24 ans en 2017, dont 720 âgés de 10-14 ans, 870 de 15-19 ans et 750 de 20-24 ans.

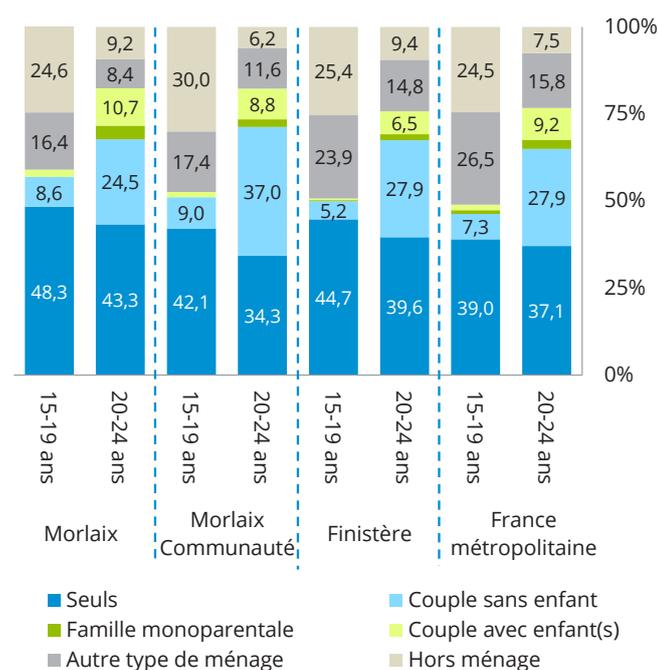
Les familles monoparentales étant d'une part majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans et d'autre part plus sensibles que tout autre type de ménage au risque de pauvreté, il n'est pas improbable que, lorsque le nombre de monoparents s'accroît, croisse aussi parallèlement le risque que les acteurs sociaux soient confrontés à des besoins d'aide autour de l'exercice de la parentalité en présence d'adolescents et en contexte de précarité.

41% des enfants de 11-24 ans de Morlaix vivent dans une famille monoparentale en 2017, contre 25% sur Morlaix Communauté. Ils sont respectivement 24 et 26% dans ce cas sur le Finistère et la France métropolitaine.

# A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental

## Jeunes autonomes, adultes d'un ménage selon leur situation familiale

Source : Insee, RP 2017



L'accès à un logement à soi, au même titre que l'accès à une autonomie financière, est l'un des critères les plus fréquemment retenus pour approcher la question de l'entrée dans la vie adulte. Sur les grands pôles urbains, la proposition de jeunes vivant seuls parmi ceux en situation d'indépendance résidentielle (c'est-à-dire ayant leur propre logement) est généralement plus importante que celle de ceux vivant en couple. Et ce à l'inverse, souvent, de ce qui s'observe en zones péri-urbaines ou semi-rurales.

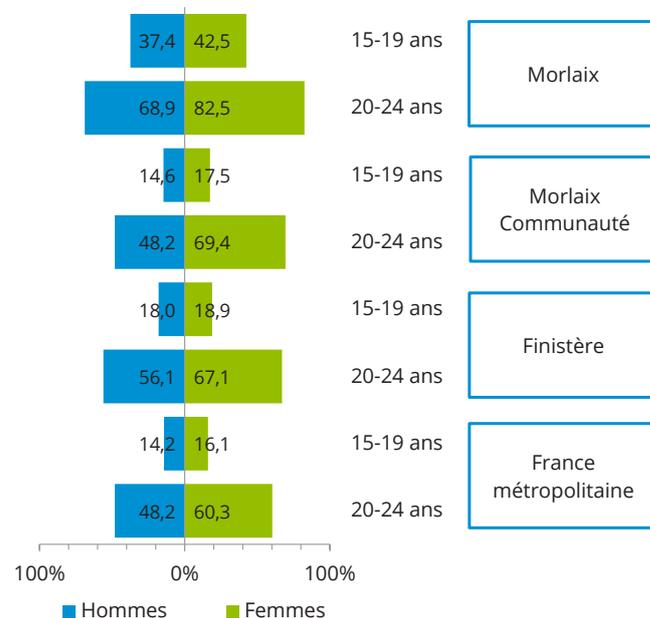
Sur les pôles urbains disposant d'une offre d'enseignement supérieur conséquente, l'accès à l'indépendance résidentielle peut, par ailleurs, s'avérer souvent plus important chez les étudiants que chez les jeunes en emploi, et a fortiori que chez les jeunes au chômage.

Dans les petites ou moyennes communes des zones péri-urbaines ou semi-rurales, il n'est pas rare que le départ du domicile parental s'accompagne simultanément d'un départ du territoire communal.

Souvent nous pouvons parler ici d'une « double perte » pour la commune, car il n'est pas du tout improbable qu'une fois s'être stabilisés professionnellement, la plupart de ces jeunes ne reviendront pas sur leur commune d'origine avec conjoint et enfants.

## Part des jeunes autonomes par sexe dans la population

Source : Insee, RP 2017



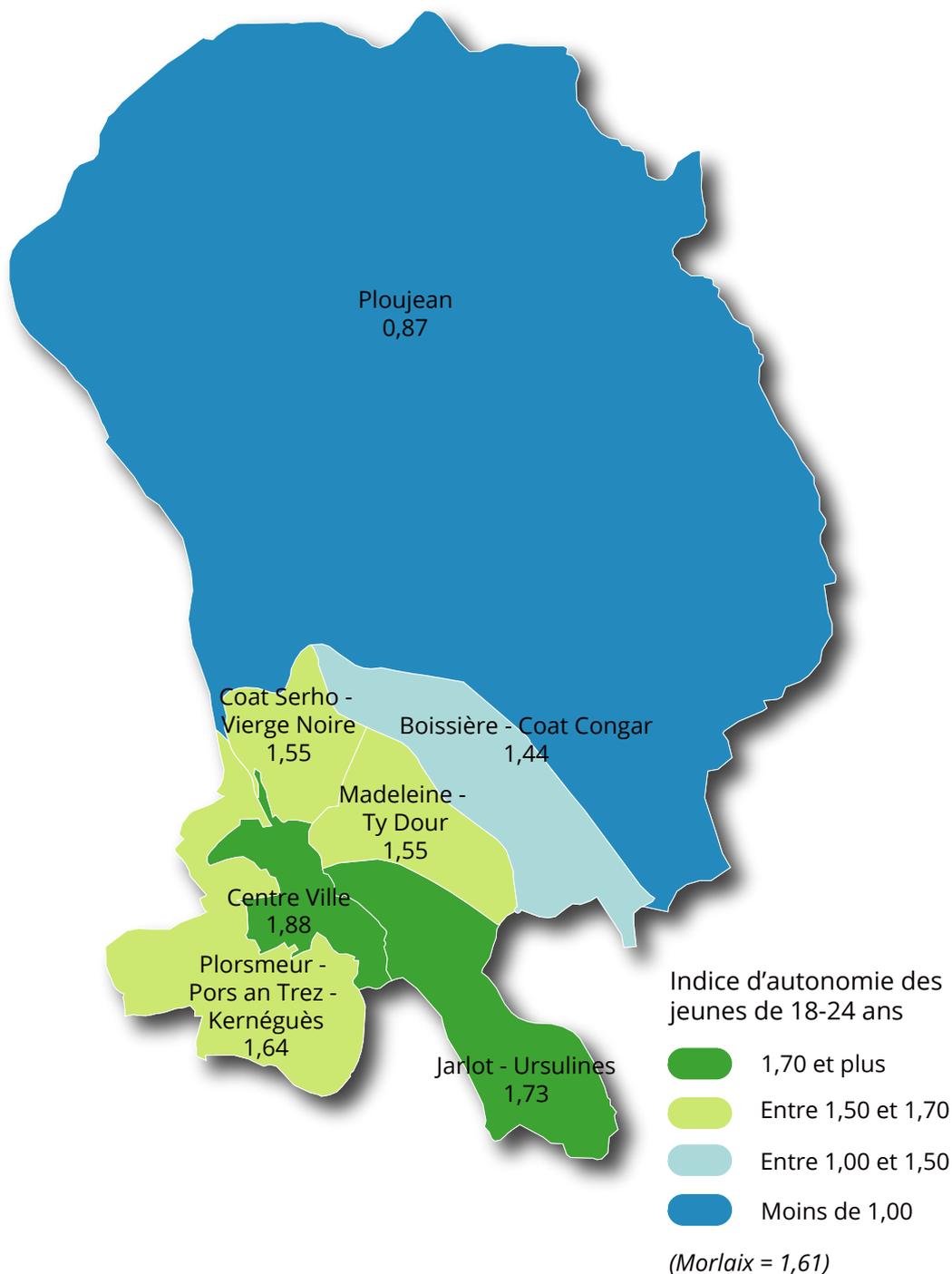
Sur Morlaix comme ailleurs, les jeunes autonomes de 20-24 ans sont plus souvent en couple ou en famille que les 15-19 ans : ils sont 4% à être monoparents, 24% en couple sans enfant et 11% en couple avec enfant(s). A l'inverse, 16% des 15-19 ans vivent dans des ménages de type autres (colocation compris) et 25% hors ménages (résidences universitaires, etc.).

A l'instar des tendances habituelles, les jeunes femmes sont plus souvent autonomes que les jeunes hommes sur Morlaix : 82% des femmes de 20-24 ans ont soit pris leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, soit sont arrivées sur le territoire et sont déjà dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété, contre 69% des hommes. 42% des femmes de 15-19 ans sont dans ce cas, contre 37% des hommes de la même tranche d'âge.

## Cartographie de l'indice d'autonomie des jeunes

Source : Insee, RP fichiers détail 2017

Jeunes



### Indicateur synthétique d'autonomie

L'indicateur synthétique d'autonomie permet d'établir des comparaisons entre territoires. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

Une note comprise entre 0 et 1 a été donnée à chaque jeune dans plusieurs domaines liés à l'autonomie (logement, niveau de diplôme et type d'activité professionnelle). Plus la note est proche de 1, plus le jeune est autonome dans le domaine. La somme des notes de chaque individu permet de calculer le « degré d'autonomie du jeune ». L'indicateur synthétique d'autonomie des jeunes d'un quartier ou d'un IRIS correspond à la moyenne du degré d'autonomie des jeunes résidant sur le territoire dans chaque variable. Plus l'indice est élevé (proche de 3), plus grande est l'autonomie des jeunes.

## Parmi les jeunes filles, certaines sont mamans

En milieu urbain, les jeunes des quartiers populaires en difficulté sont plus souvent parents que ceux résidant dans le reste de l'agglomération.

D'autre part, cette problématique concerne plus souvent les jeunes femmes que les jeunes hommes : à âge identique, les premières sont, au niveau du territoire métropolitain, trois fois plus souvent parents que les seconds. Ceci tient, pour l'essentiel, à une mise en couple en moyenne plus précoce pour les jeunes femmes.

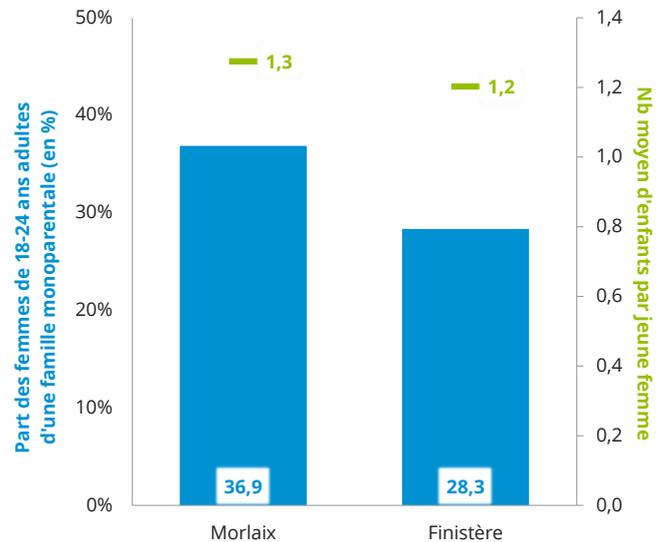
Mises en couple précoces, maternités précoces... constituent parfois, en particulier pour des jeunes femmes de milieux très modestes voire défavorisés (c'est-à-dire très peu dotés en ressources économiques, sociales, culturelles...), une manière particulière d'entrée dans un statut d'adulte susceptible de leur octroyer une certaine reconnaissance sociale.

Rappelons qu'aujourd'hui en France métropolitaine, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans, soit quatre ans plus tard qu'à la fin des années 1960.

En France métropolitaine, 8,2% des femmes de 18-24 ans sont parents, contre 2,7% des hommes du même âge.

### Part des mères de 18-24 ans adultes d'une famille monoparentale

Source : Insee, RP fichiers détail 2017



Sur Morlaix, 100 jeunes de 18-24 ans ont au moins un enfant à charge en 2017, soit 7% des jeunes de cette tranche d'âge contre 4% sur le Finistère. Parmi les jeunes mères de 18-24 ans, 37% sont adultes d'une famille monoparentale, contre 28% sur le Finistère ; le nombre moyen d'enfant par jeune femme est de 1,3 sur Morlaix.



## Dans le détail : la parentalité précoce

### Jeunes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge

Source : Insee RP, fichiers détail 2017

	Jeunes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge		Femmes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge	
	effectifs	%*	effectifs	%**
Madeleine-Ty Dour	<10	-	<10	-
Coat Serho-Vierge Noire	22	21,0	14	31,4
Boissiere-Coat Congar	15	9,8	<10	-
Zone d'influence Carré d'As	45	11,6	29	19,0
Morlaix	97	7,5	64	10,8
France métropolitaine	245 510	4,7	183 179	7,2

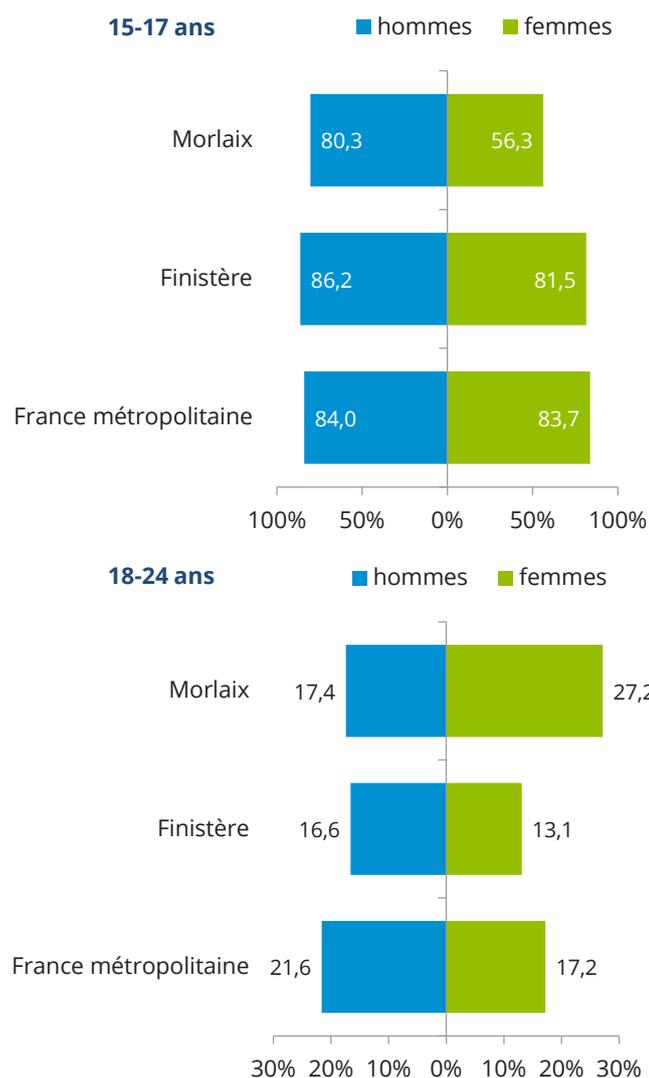
\* parmi les jeunes de 18-24 ans

\*\* parmi les femmes de 18-24 ans

# Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire

## Part des jeunes hommes et des jeunes femmes non scolarisés et sans diplôme

Source : Insee RP, fichiers détail 2017



La grande majorité des jeunes de 15-24 ans étant toujours scolarisés, l'appréciation des niveaux de formation de ces derniers n'a de sens qu'une fois leurs études effectivement terminées. Pour cette raison, les proportions des différents niveaux de formation présentées ici ne sont calculées que sur les jeunes déclarant avoir achevé leurs études.

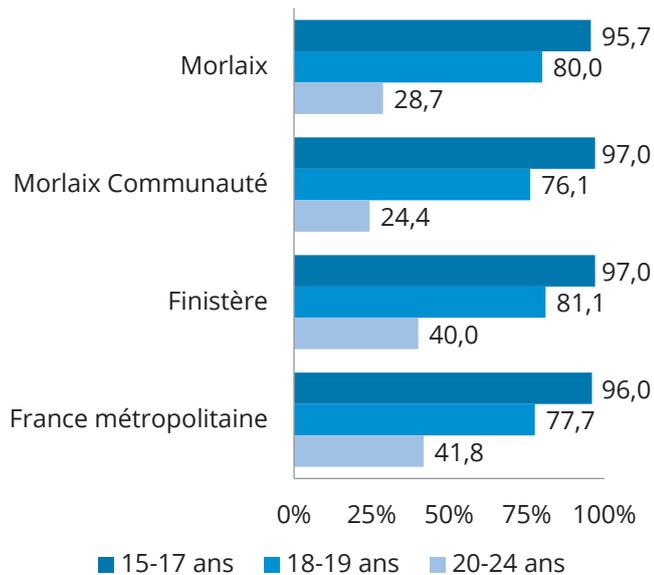
Potentiellement, certains de ces jeunes non scolarisés peuvent être concernés par une situation de décrochage scolaire (en particulier chez les 15-17 ans). Entre absentéisme lourd, sortie prématurée du système scolaire ou absence de diplôme et de qualification, la notion de « décrocheur » fait débat entre spécialistes et varie selon les critères retenus par les institutions et les organismes confrontés à cette question.

Les raisons de ce phénomène sont complexes et souvent multidimensionnelles (scolaires, personnelles, familiales, socio-économiques, culturelles...). Toutefois, les difficultés scolaires précoces et le sentiment d'erreurs d'orientation scolaire (vécue comme subie ou ratée) restent souvent très prégnantes.

Contrairement aux tendances habituelles, les jeunes femmes sortent plus souvent de leur parcours scolaire non diplômées que les hommes sur Morlaix : 27% des femmes de 18-24 ans non scolarisées sont sans diplôme contre 17% des hommes ; 80% des hommes de 15-17 ans sont dans ce cas contre 56% des femmes de la même tranche d'âge.

## Taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans

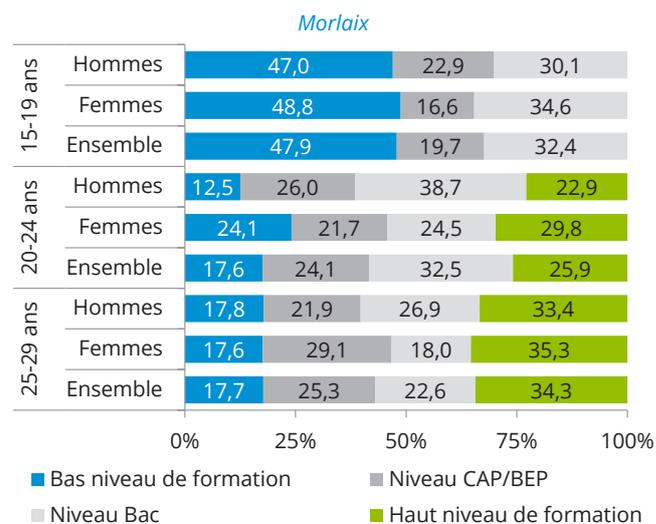
Source : Insee, RP 2017



Plus l'âge du jeune avance et moins celui-ci a de chance d'être scolarisé. Ainsi, sur Morlaix, 96% des 15-17 ans sont scolarisés contre 80% chez les 18-19 ans et 29% chez les 20-24 ans. Pour Morlaix Communauté, ces proportions sont respectivement de 97%, 76% et 24%.

## Niveaux de formation des jeunes de 15-29 ans

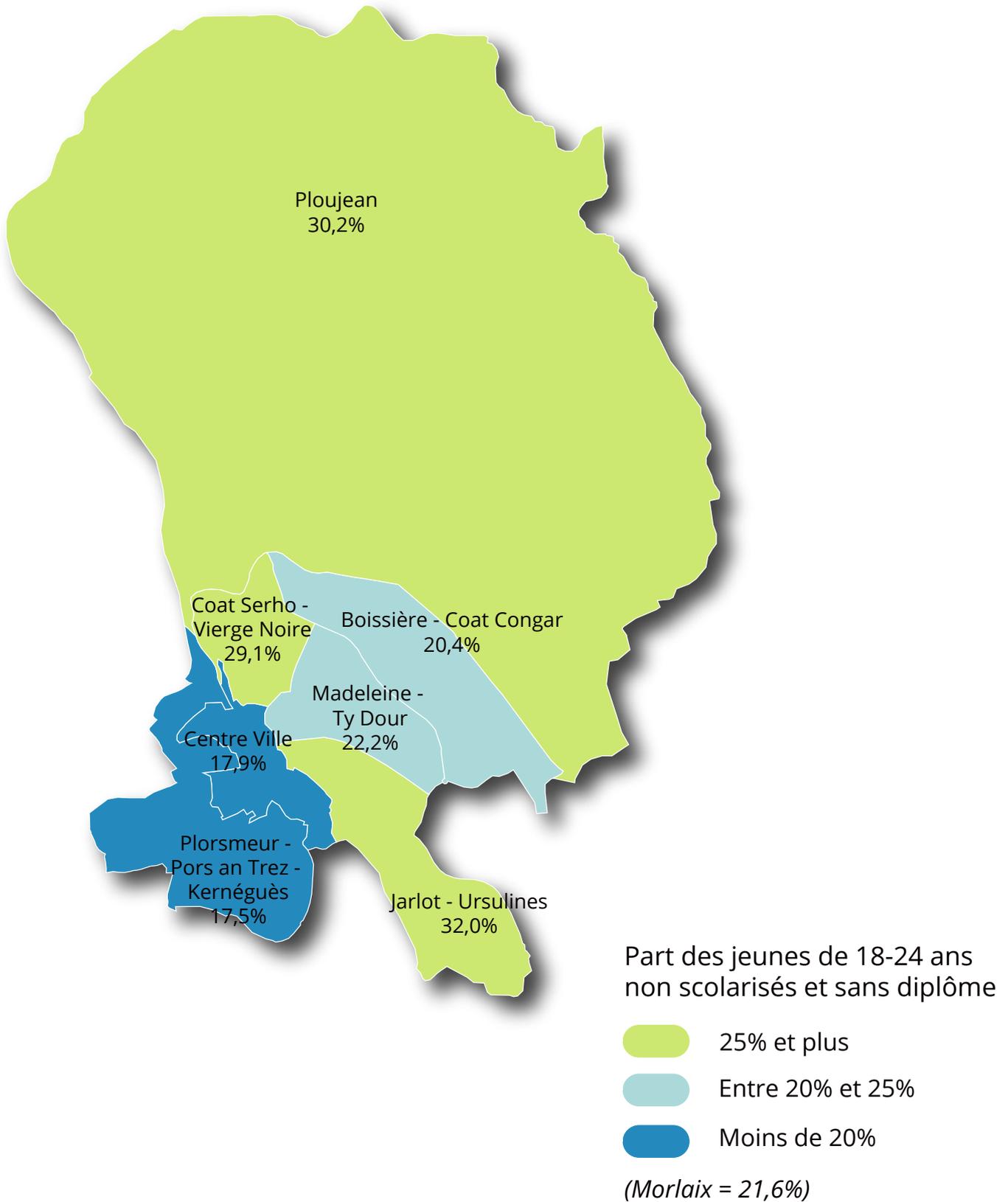
Source : Insee, RP 2017



Bien évidemment, l'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes. Sur Morlaix, 49% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (30 femmes) contre 47% pour les hommes (30 hommes), tandis que cela concerne 24% des femmes de 20-24 ans (60 femmes) et 13% des hommes de cette tranche d'âge (40 hommes). Chez les 25-29 ans, 35% des femmes ont un haut niveau de formation (140 femmes) contre 33% pour les hommes (150 hommes).

## Cartographie des jeunes de 18-24 ans non-scolarisés et sans diplôme

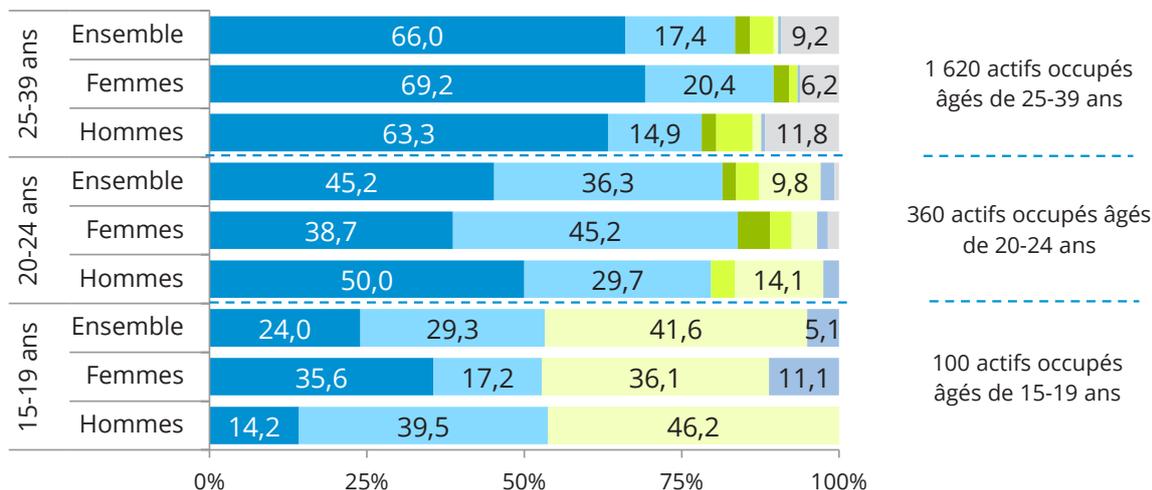
Source : Insee, RP fichiers détail 2017



## Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires

### Type de contrats chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2017



- CDI, fonction publique, etc.
- CDD
- emploi jeune, CES,...
- intérim
- apprentissage
- stage rémunéré
- non salarié

Morlaix

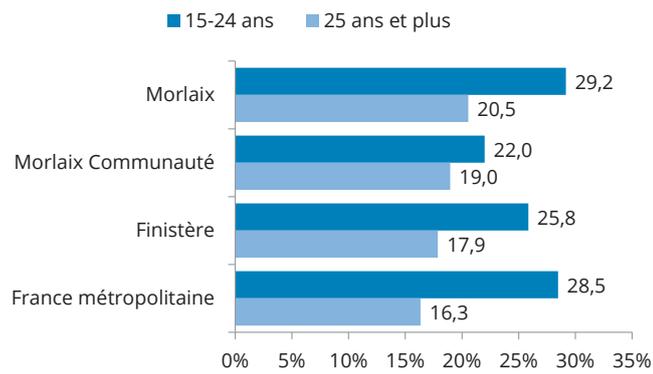
Au sens de l'Insee, les contrats précaires comprennent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15-24 ans sont en contrat d'apprentissage ; 18% des jeunes ayant un emploi).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

Chez les jeunes actifs occupés, la part des emplois stables augmente avec l'âge. Ainsi, 47% des 15-19 ans de Morlaix sont en apprentissage ou en stage rémunéré contre 12% chez les 20-24 ans. A l'inverse, 45% de ces derniers ont un CDI ou sont fonctionnaires contre seulement 24% chez les 15-19 ans.

## Part des contrats à temps partiel chez les jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP 2017



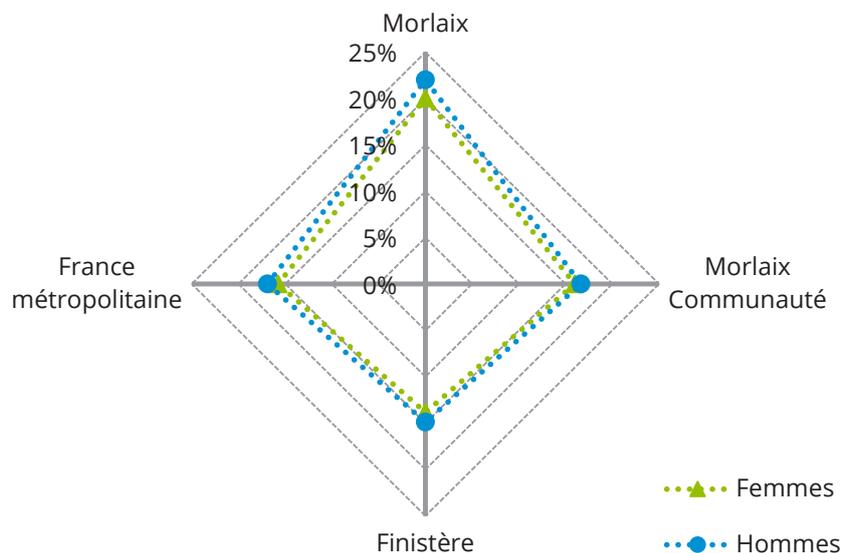
En ce qui concerne le temps partiel, 29% des 15-24 ans sont dans ce cas sur Morlaix, contre 21% pour les 25 ans et plus. Sur Morlaix Communauté, ces proportions sont respectivement de 22% et 19%.

42% des femmes de 15-24 ans de Morlaix sont à temps partiel en 2017, contre 18% des hommes du même âge.

# Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion

## Part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2017



Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

Sur Morlaix, environ 370 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation initiale, soit 21% des 15-24 ans du territoire (en comparaison, ils sont 16% sur Morlaix Communauté). 20% des femmes de cette tranche d'âge sont dans ce cas, contre 22% des hommes.

# LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population

---

## Les enjeux du vieillissement

Comme les jeunes, la population des personnes âgées est constituée de personnes très différentes selon l'âge et les milieux sociaux. A quel âge d'ailleurs peut-on dire que l'on est « âgé » ? Parmi les plus de 60 ans, on trouve des personnes en très bonne santé parfois encore en activité professionnelle, comme des aînés dont l'état physique est particulièrement dégradé ; une population démunie qui doit faire face aux difficultés de toutes les couches défavorisées, mais aussi des catégories aisées qui ont les moyens d'avoir recours à des services privés pour les aider dans leur vie quotidienne.

L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans. Depuis, il a repris une progression déjà entamée dans la première partie du XXe siècle : il est remonté à 42 ans. La part des plus de 60 ans a augmenté en passant de 16% dans les années 1950 à 26% aujourd'hui. Pour la première fois en 2014, elle a égalé celle des moins de 20 ans, qui représentaient un tiers de la population à la fin des années 1960.

On dramatise souvent les effets du vieillissement sur la société et l'économie, alors qu'il s'agit d'un processus long et que l'âge moyen d'une société a peu de rapport avec son dynamisme économique, social ou culturel. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène aura des répercussions au-delà de l'équilibre du régime de retraite, sur l'emploi, le système de soins ou les relations entre générations, et qu'il faut s'en préoccuper dès aujourd'hui.

Et il faut notamment s'interroger sur la prise en charge des personnes dépendantes, qui va de plus en plus se poser. S'en remettre aux seules solidarités familiales poserait deux grands types de problèmes. D'une part, tous les aînés ne disposent pas d'un réseau familial pour les soutenir. S'il n'existe pas d'offre publique, la qualité de l'aide dépendra du niveau de vie. D'autre part, cette solidarité privée repose en pratique pour l'essentiel sur les femmes, qui peuvent avoir d'autres aspirations que de passer de la prise en charge de leurs enfants à celle de leurs parents.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
60 ans et plus	<b>30,3%</b>	
	de la population (4 408)	<b>+12,9%</b>
	<i>33,2%</i>	<i>+10,7%</i>
75 ans et plus	<b>10,9%</b>	
	de la population (1 585)	<b>-1,1%</b>
	<i>12,6%</i>	<i>+2,8%</i>
75 ans et plus seuls à domicile	<b>52,3%</b>	
	des 75 ans et plus (693)	<b>-1,7%</b>
	<i>46,3%</i>	<i>+3,4%</i>
65 ans et plus en logement social	<b>7,0%</b>	
	des 65 ans et plus (231)	<b>+12,2%</b>
	<i>3,3%</i>	<i>+17,6%</i>
Evolution (2013-2018)		
Niveau de vie médian des 75 ans et plus	<b>1 813 €</b>	
	par U.C.	<b>+94 €</b>
	<i>1 780 €</i>	<i>nd</i>

*NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté*

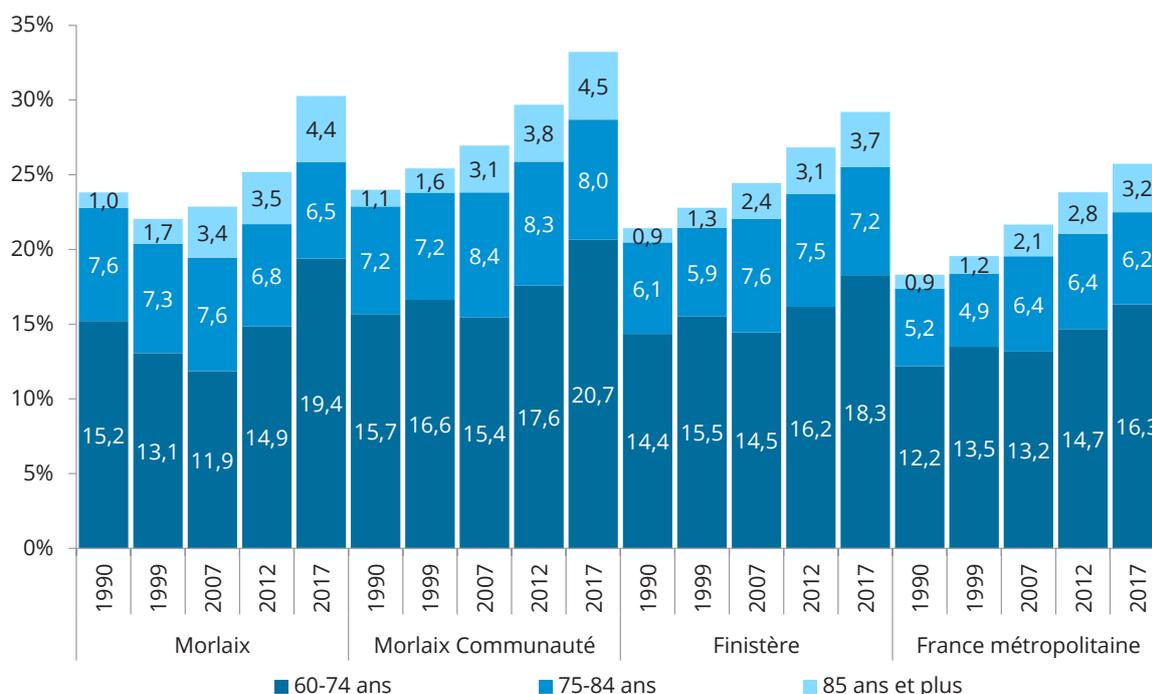
Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions que le territoire ne comprend de structures d'accueil pour personnes âgées.

# La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient

## Les personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2017



En 2017, les 4 410 personnes âgées de 60 ans et plus de Morlaix représentent 30% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 33% pour Morlaix Communauté, de 29% pour le Finistère et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, le poids parmi la population totale des 2 820 personnes âgées de 60-74 ans est de 19%, celui des 940 personnes de 75-84 ans de 6% et celui des 640 personnes âgées de 85 ans et plus de 4%.

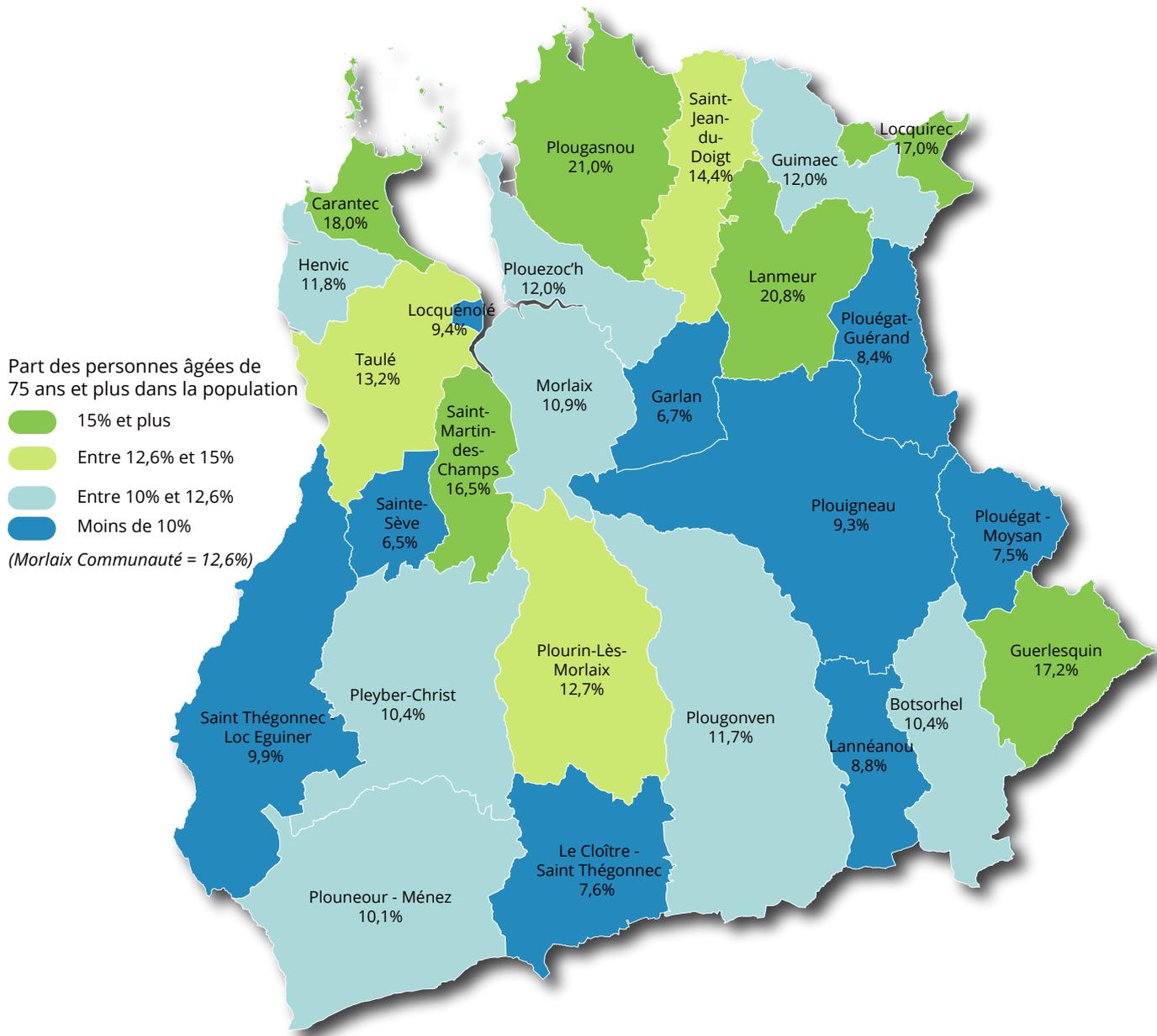
Entre 2012 et 2017, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 3 900 à 4 410, leur part a augmenté de 5 points, passant de 25% à 30%. Dans les territoires de référence, l'évolution a été de +4 points pour Morlaix Communauté, de +2 points pour le Finistère et pour la France métropolitaine. Entre 2012 et 2017, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 4 points, passant de 15% à 19% et celui des 75 ans et plus a augmenté de 1 point, passant de 10% à 11% (portée par la hausse des 85 ans et plus).

L'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Des générations nombreuses remplacent petit à petit des générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances liées aux deux guerres mondiales). L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population.

Les personnes âgées ne constituent pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

## Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2017





## Dans le détail : les personnes âgées de 75 ans et plus

### Les personnes âgées de 75 ans et plus et l'indice de vieillissement des générations âgées

Source : Insee, RP 1999-2017

	Part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population en %				Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus) en 2017
	1999	2007	2012	2017	
Madeleine-Ty Dour	10,4	15,0	12,6	13,9	1,56
Coat Serho-Vierge Noire	8,8	9,1	8,9	12,5	1,37
Boissiere-Coat Congar	2,0	4,0	5,7	6,1	3,79
Zone d'influence Carré d'As	6,9	9,1	8,9	10,8	1,93
Morlaix	10,1	11,0	10,3	10,9	1,78
Morlaix Communauté	10,1	11,5	12,1	12,6	1,64
France métropolitaine	7,1	8,5	9,2	9,4	1,73

Valeur inférieure à celle de Morlaix

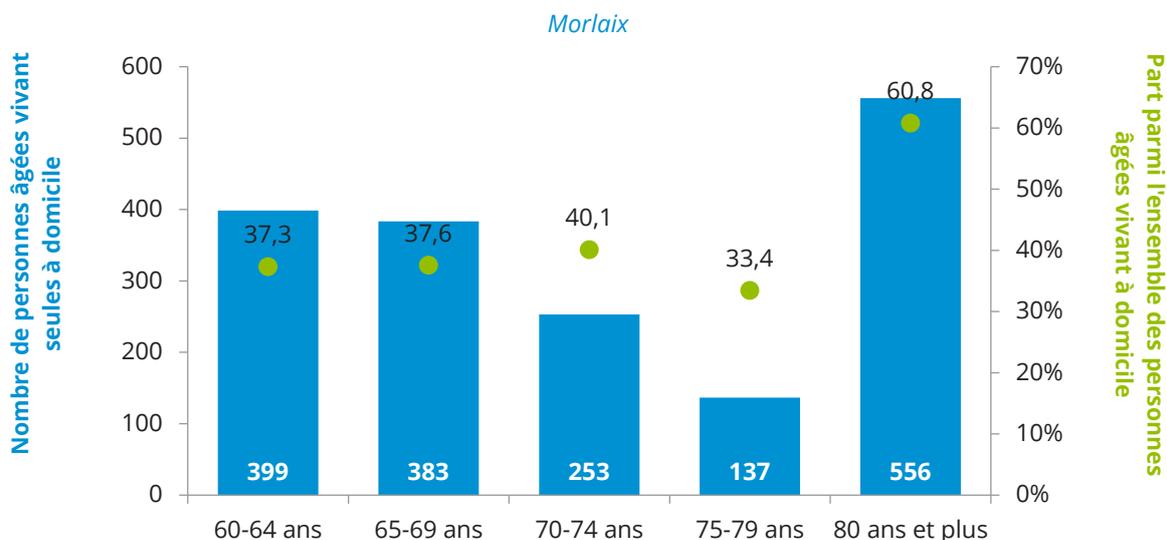
Valeur proche de celle de Morlaix

Valeur supérieure à celle de Morlaix

Si le vieillissement est déjà amorcé sur un territoire, un indice de vieillissement des générations âgées élevé indique que celui-ci sera encore plus important dans l'avenir, interrogeant ainsi l'offre de services de maintien à domicile mais aussi d'hébergement.

## Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2017



La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait d'une probabilité d'être veuf(ve) en hausse également avec l'âge. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul(e) ne signifie pas pour autant isolement social.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à construire une société où les femmes vieillissent plus souvent seules que les hommes.

Vivre seul(e) complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance (dont le risque augmente avec l'âge). Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement (cf point suivant), de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

En 2017, 37% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile de Morlaix vivent seules (400 personnes) contre 40% pour celles âgées de 70-74 ans (250 personnes). Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, cette part atteint 61%, soit 560 personnes âgées vivant seules à domicile.

## Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées

### Le statut d'occupation des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2017

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	1 636	76,0
Locataires du parc privé	284	13,2
Locataires du parc social	231	10,8

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

### Le sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 2017

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nombre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	1 538	83,2	93,5
75 ans et plus	955	91,4	95,0
Ensemble des ménages	5 330	68,6	81,9

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

### Le nombre de pièces des logements des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source : Insee, RP 2017

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	243	11,2
3 pièces	427	19,7
4 pièces ou plus	1 502	69,1

# LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales

---

## **La pauvreté continue d'augmenter dans une France en crise**

Entre 2006 et 2016, le taux de pauvreté est passé de 13,3 à 14 % si l'on utilise le seuil de pauvreté situé à 60% du revenu médian. Le nombre de personnes pauvres est passé 8 à 8,8 millions. Le taux de pauvreté a rejoint son niveau du début des années 1980. Il s'agit d'un profond changement dans l'histoire sociale de notre pays. Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980, notamment du fait d'une meilleure protection des personnes âgées. De la même façon, les inégalités augmentent. Non seulement les catégories les plus aisées gagnent davantage, mais le niveau de vie des plus pauvres diminue, ce qui est un phénomène social totalement nouveau, alimenté par la progression du chômage.

Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes que ces moyennes masquent une forte progression de la pauvreté chez les plus jeunes, alors que la situation s'améliore dans les tranches d'âge intermédiaire. Chez les personnes âgées, la stabilité masque d'un côté l'amélioration pour les femmes qui ont de plus en plus souvent des carrières professionnelles complètes, et ceux ou celles qui connaissent les effets de la précarité et du chômage. Enfin, les écarts sont considérables entre les territoires et notamment selon les villes : une partie de la France continue de profiter d'un certain dynamisme alors que certaines régions, notamment dans le nord et l'est de la France, sont lourdement frappées par la progression du chômage.

L'évolution de l'activité économique n'est pas le seul facteur qui alimente la pauvreté et les inégalités. La démographie y contribue aussi. Même si elle accueille plutôt moins de réfugiés que les autres pays comparé à sa population, la France voit arriver sur son sol des populations souvent démunies. En même temps, la liberté nouvelle au sein du couple se paie souvent cher pour les femmes au moment de la séparation : les niveaux de vie diminuent alors de façon considérable et la monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2013-2018)
Niveau de vie médian mensuel	<b>1 638 €</b> par U.C. <i>1 768 €</i>	<b>+81 €</b> <i>+93 €</i>
1er décile	<b>863 €</b> par U.C. <i>1 028 €</i>	<b>+46 €</b> <i>+51 €</i>
9ème décile	<b>2 815 €</b> par U.C. <i>2 898 €</i>	<b>+74 €</b> <i>+61 €</i>
Personnes pauvres	<b>2 710</b> personnes pauvres <i>7 640</i>	<b>+230</b> <i>+504</i>
Taux de pauvreté	<b>20%</b> de la population <i>12%</i>	<b>+3</b> <i>+1</i>
		Evolution (2010-2019)
Allocataires du RSA (2019)	<b>10,3%</b> des ménages (804) <i>5,0%</i>	<b>+29,6%</b> <i>+88,9%</i>

*NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté*

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

# Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 1 063€ par mois en 2018

## La répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018

	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 <sup>er</sup> décile	2 <sup>ème</sup> décile	3 <sup>ème</sup> décile	4 <sup>ème</sup> décile	Médiane	6 <sup>ème</sup> décile	7 <sup>ème</sup> décile	8 <sup>ème</sup> décile	9 <sup>ème</sup> décile	
Madeleine-Ty Dour	nd	849	1 010	1 223	1 401	1 564	1 738	1 928	2 188	2 575	1 726
Coat Serho-Vierge Noire	nd	843	1 065	1 274	1 494	1 679	1 888	2 130	2 453	3 078	2 235
Boissiere-Coat Congar	nd	833	1 045	1 243	1 403	1 557	1 723	1 848	2 083	2 479	1 646
Zone d'influence Carré d'As	nd	841	1 041	1 247	1 433	1 600	1 783	1 968	2 241	2 711	1 870
Morlaix	13 543	863	1 088	1 292	1 478	1 638	1 816	2 035	2 305	2 815	1 952
Morlaix Communauté	63 142	1 028	1 272	1 459	1 615	1 768	1 933	2 122	2 383	2 898	1 870
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 620	3 290	2 332

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1063€ par mois en 2018. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine, et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de la Zone d'influence Carré d'As est de 1 600€ : 50% de la population vit avec moins de 1 600€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 600€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 211€ à celui observé en France Métropolitaine.

Le 1er décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de la Zone d'influence Carré d'As vit avec moins de 841€ par mois (et 90% avec plus de 841€ par mois). Ce 1er décile est inférieur de 117€ à celui observé en France Métropolitaine.

Le 9ème décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de la Zone d'influence Carré d'As vit avec moins de 2 711€ par mois (et 10% avec plus de 2 711€ par mois). Ce 9ème décile est inférieur de 579€ à celui observé en France Métropolitaine.

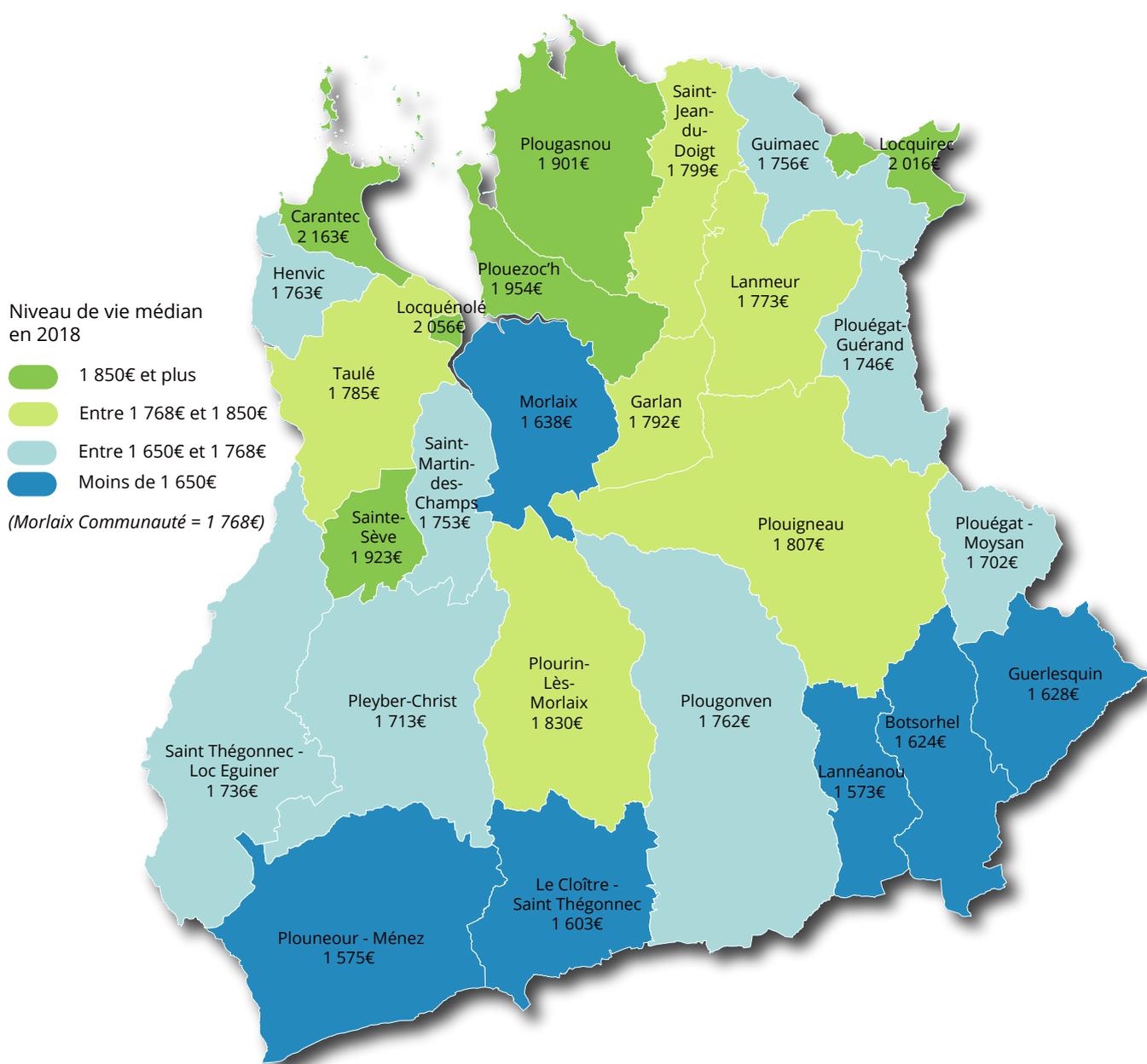
L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9ème décile et celui du 1er décile), s'élève à 1 870€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de la Zone d'influence Carré d'As est supérieur de 1 870€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 462€ à celui observé pour la France Métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés. Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

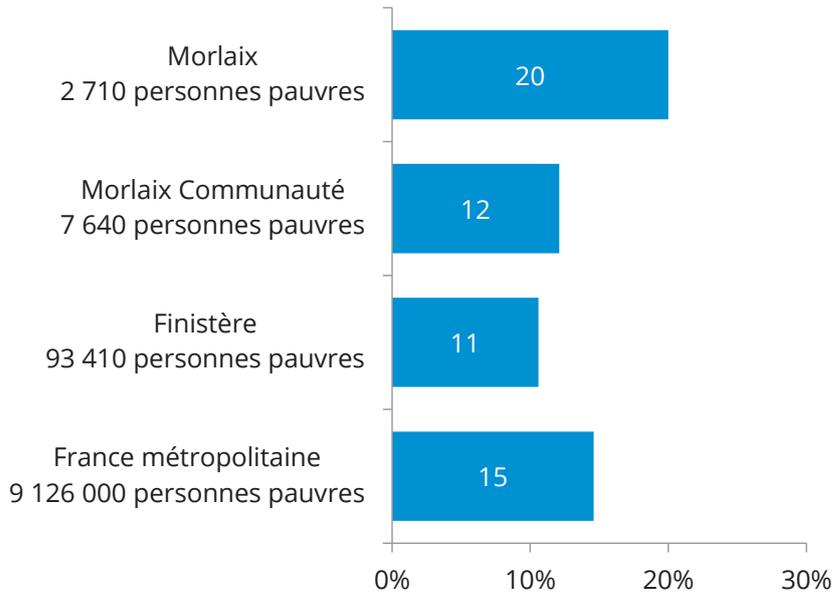
## Cartographie du niveau de vie médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, Filosofi 2018



## Le taux de pauvreté

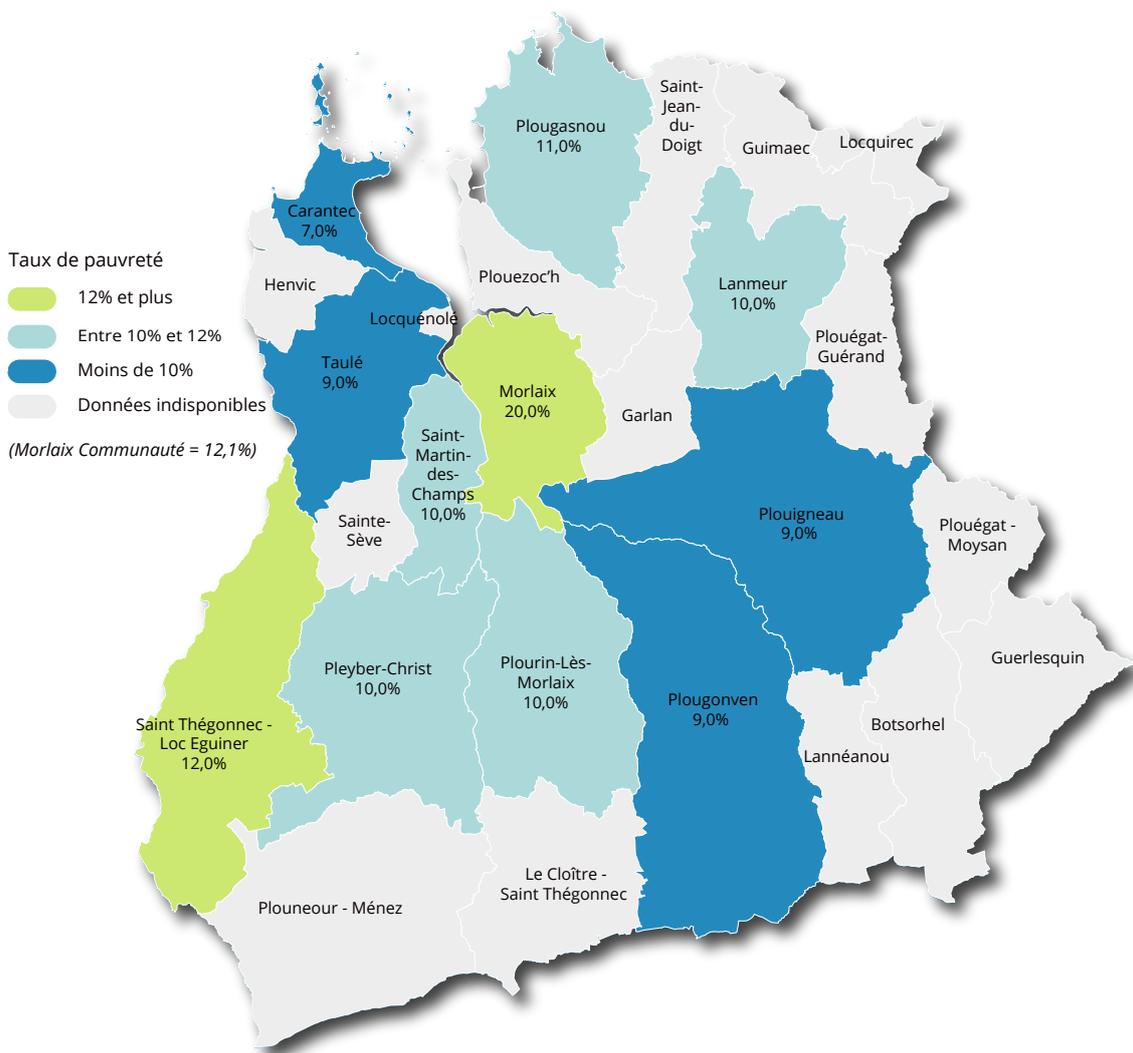
Source : Insee, Filosofi 2018



20% de la population de Morlaix vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 2 710 personnes. Ce taux de pauvreté est supérieur de 5 points à celui de la France métropolitaine.

## Cartographie du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2018





## Le détail de la répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 & estimations © Compas

	Part des populations par seuil de niveau de vie en %				Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie			
	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (963€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1063€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 100 € (1163€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 200 € (1263€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (963€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1063€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 100 € (1163€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 200 € (1263€)
Madeleine-Ty Dour	17	24	27	32	310	440	490	580
Coat Serho-Vierge Noire	15	21	25	29	250	350	420	490
Boissiere-Coat Congar	16	22	26	31	300	420	490	580
Zone d'influence Carré d'As	16	22	26	31	860	1 210	1 390	1 660
Morlaix	14	20	24	29	1 920	2 740	3 290	3 980
Morlaix Communauté	9	12	16	20	5 710	7 670	10 140	12 680
France métropolitaine	10	15	18	22	6 277 740	9 165 500	11 299 930	13 811 020

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Le détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 & estimations © Compas

	Classes à faibles niveaux de vie	Classes moyennes inférieures	Classes moyennes supérieures	Classes aisées
Madeleine-Ty Dour	36	28	22	14
Coat Serho-Vierge Noire	32	24	23	21
Boissiere-Coat Congar	35	32	22	11
Zone d'influence Carré d'As	34	27	23	16
Morlaix	32	28	22	18
Morlaix Communauté	23	30	28	19
France métropolitaine	25	25	25	25

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Le détail de la dépendance des allocataires aux prestations CAF



Source : Insee, CAF 2009-2017

	Nombre d'allocataires Caf	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2017 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Madeleine-Ty Dour	510	188	36,9	117	22,9	+67	+55,4 ↑
Coat Serho-Vierge Noire	482	194	40,2	115	23,9	+91	+88,3 ↑
Boissiere-Coat Congar	604	234	38,7	134	22,2	+75	+47,2 ↑
Morlaix	4 232	1 667	39,4	1 025	24,2	+411	+32,7 ↑
Morlaix Communauté	11 320	2 962	26,2	1 780	15,7	+785	+36,1 ↑
France métropolitaine	12 267 604	2 893 532	23,6	1 729 728	14,1	+765 671	+36,0 ↑

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Le détail des taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source : Insee, CAF 2010-2019

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Evolution 2010-2019		Allocataires CAF des minima sociaux en 2019		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			Effectif	%	AAH	RSA	AAH	RSA
Madeleine-Ty Dour	192	19,9	+48	+33,3	91	101	9,4	10,5
Coat Serho-Vierge Noire	177	17,3	+48	+37,2	91	86	8,9	8,4
Boissiere-Coat Congar	205	20,2	+17	+9,0	116	89	11,4	8,8
Morlaix	1 618	20,8	+264	+19,5	814	804	10,5	10,3
Morlaix Communauté	3 070	10,1	+1 072	+53,7	1 568	1 502	5,2	5,0
France métropolitaine	2 822 398	9,8	+617 390	+28,0	1 141 837	1 680 561	4,0	5,8

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Le détail des populations couvertes par la CMU-C



Source : Cnamt-s 2018

2018	Personnes couvertes par la CMU-C	Répartition par classes d'âge *estimations					Taux de couverture estimés en %			
		Moins de 18 ans	18-24 ans*	25-49 ans	50-59 ans	60-64 ans*	Moins de 18 ans	18-24 ans*	60-64 ans*	Total
Madeleine-Ty Dour	223	79	25	88	25	6	19,6	18,6	4,0	15,1
Coat Serho-Vierge Noire	183	50	21	82	25	5	14,6	18,1	3,9	13,1
Boissiere-Coat Congar	261	121	29	90	14	7	29,3	19,9	5,5	17,0
Zone d'influence Carré d'As	667	250	74	260	64	19	21,6	18,9	4,4	15,1
Morlaix	1 469	478	190	584	169	48	18,1	13,7	4,5	12,8
France métropolitaine	3 212 941	1 272 801	382 794	1 153 237	308 410	95 699	9,1	7,3	2,4	6,2

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## Le détail de l'évolution des revenus déclarés par unité de consommation

Source : Insee, DGI 2002-2008 & Filosofi 2012-2018

	1 <sup>er</sup> décile					médiane					9 <sup>ème</sup> décile			
	2002	2008	2012	2018		2002	2008	2012	2018		2002	2008	2012	2018
Madeleine-Ty Dour	369	346	219	265	↓	1 209	1 408	1 525	1 498		2 203	2 455	2 697	2 791
Coat Serho-Vierge Noire	463	509	414	309	↓	1 242	1 465	1 580	1 651		2 379	2 893	3 151	3 432
Boissiere-Coat Congar	434	454	383	270	↓	1 036	1 262	1 363	1 468		1 897	2 209	2 575	2 645
Zone d'influence Carré d'As	424	440	340	282	↓	1 160	1 373	nd	1 539		2 158	2 510	2 798	2 956
Morlaix	427	438	407	353	↓	1 202	1 402	1 528	1 616		2 297	2 672	2 912	3 063
Morlaix Communauté	566	646	717	755		1 237	1 484	1 655	1 746		2 314	2 737	2 987	3 106
France métropolitaine	470	566	597	629		1 259	1 511	1 675	1 802		2 567	3 070	3 366	3 627

↓ indique une diminution des revenus déclarés sur la période 2002-2018

# LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils

---

## **Une transformation du paysage social**

A la fin des années 2010, environ 9 % des jeunes quittent le système éducatif avec au mieux le brevet des collèges. Cette proportion est quatre fois plus faible que de la fin des années 1970. Un énorme investissement éducatif, réalisé à partir des années 1960, est à la source d'une métamorphose complète de notre pays, très en retard au sortir de la Seconde guerre mondiale. La France s'est modernisée, et la proportion de cadres a fortement progressé pour atteindre près d'un actif sur cinq. L'allongement de la scolarisation a fait diminuer le taux d'activité des jeunes. Les moins de 25 ans représentent désormais moins d'un actif sur dix.

En particulier, les femmes ont rattrapé et dépassé les hommes en matière de taux de scolarisation. A la sortie de l'école, elles ont, dans leur très grande majorité, recherché une activité professionnelle rémunérée, réduisant considérablement l'écart de taux d'activité avec les hommes. Même si l'égalité reste encore bien lointaine, elles investissent de nouveaux secteurs et sont mieux représentées aux postes de pouvoir.

Cette modernisation ne doit pas faire illusion. A l'élévation des qualifications a répondu une hausse des exigences des entreprises, si bien qu'on ne peut plus prétendre aux mêmes emplois à diplômes équivalents. On assiste à un phénomène de déclassement des jeunes diplômés. En même temps que les postes de cadres se sont développés ceux d'employés non-qualifiés ont pour partie remplacé les ouvriers : les services ont supplanté l'industrie. La France populaire des ouvriers et des employés, représente encore la moitié des actifs. L'essor du chômage et de la précarité à partir des années 1980 a frappé en particulier ces catégories, ainsi que les jeunes. Aujourd'hui, si le taux de précarité (CDD et intérim rapport à l'emploi total) s'élève à un peu plus de 10%, il atteint 50% chez les moins de 25 ans et bien plus chez ceux qui ne sont pas diplômés.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2012-2017)
Actifs de 15-64 ans	<b>6 424</b> personnes	<b>-823</b>
	53 461	-1 307
Taux d'activité des 15-64 ans	<b>70,1%</b> des 15-64 ans	<b>-0,3</b>
	74,5%	+1,1
Taux d'activité des 25-54 ans	<b>86,2%</b> des 25-54 ans (4 540)	<b>-1,2</b>
	92,2%	-0,3
Ratio actifs/inactifs de 65 ans et plus	<b>1,9</b> actifs pour 1 inactif	<b>-0,6</b>
	1,8	-0,3
Cadres et professions intellectuelles sup.	<b>15,1%</b> des actifs occupés (760)	<b>-7,9%</b>
	9,4%	-0,7%
Salariés en contrat précaire	<b>23,4%</b> des salariés (1 030)	<b>-6,4%</b>
	17,3%	+4,0%
Les hauts niveaux de formation	<b>30,2%</b> des non-scolarisés (3 401)	<b>+2,9%</b>
	26,1%	+14,0%

*NB : En violet, valeurs de la zone d'emploi de Morlaix*

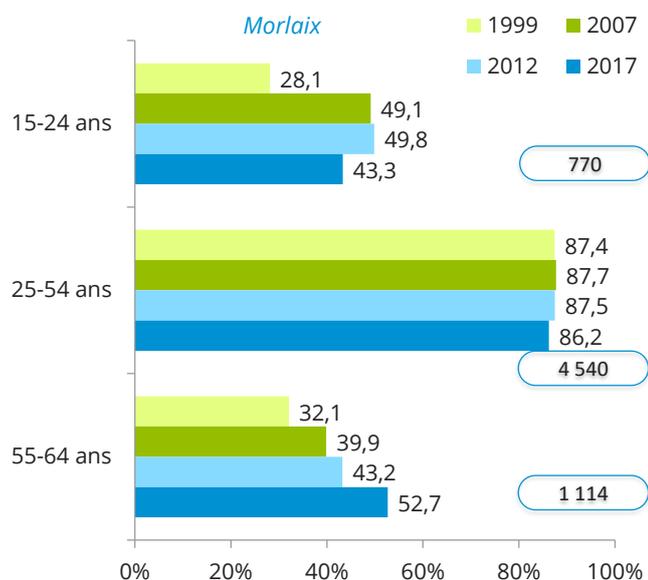
Population active : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

# Les équilibres entre catégories de population se modifient

## Taux d'activité de la population selon l'âge de la personne

Source : Insee, RP 1999-2017



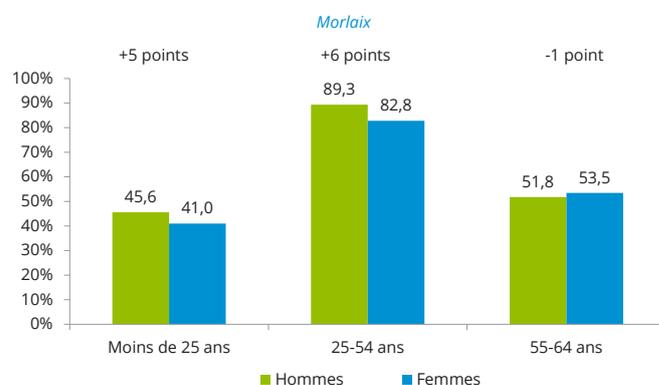
En 2017, Morlaix compte 6 424 actifs de 15-64 ans, dont 770 de 15-24 ans, 4 540 de 25-54 ans et 1 114 de 55-64 ans.

Le taux d'activité des 55-64 ans atteint ainsi 53% en 2017 (contre 32% en 1999). Celui des 25-54 ans atteint 86% (contre 87% en 1999), enfin celui des 15-24 ans est de 43% (28% en 1999).

Le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans varie assez peu d'une commune à une autre en France. En revanche celui des femmes est beaucoup plus sensible et justifie généralement les écarts du taux d'activité global des 25-54 ans entre territoires. L'inactivité des femmes peut-être plus importante au sein des territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Dans les territoires où le coût du logement est particulièrement élevé, le taux d'activité des femmes avoisine généralement celui des hommes. Les besoins en modes d'accueil de la petite enfance y sont importants.

## Le taux d'activité selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2017



En 2017, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 83%. Ce taux d'activité féminin est inférieur de 6 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 5 points en défaveur des femmes (41% contre 46% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus élevé de 1 point par rapport à celui des hommes (53% contre 52%).

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail continuent de se rapprocher. Le taux d'activité féminin augmente au fil des générations. Celui des hommes diminue jusqu'au début 1990 pour se stabiliser ensuite. En dépit d'une forte progression sur longue période, le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes. Le principal déterminant de l'activité féminine aux âges adultes est la composition familiale, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants, alors que ce facteur joue peu sur le niveau de l'activité masculine. En effet, malgré les évolutions de la société, le fait de cesser le travail pour élever les enfants reste, en priorité, le fait des femmes, d'où le taux d'activité plus faible chez les femmes que chez les hommes.



## Dans le détail : l'activité de la population

### Les équilibres entre population active et inactive

Source : Insee, RP 2017

	Nb d'actifs de 15-64 ans	Nb d'inactifs de 65 ans et plus	Ratio actifs/inactifs	Taux d'activité (%)	
				15-64 ans	25-54 ans
Madeleine-Ty Dour	754	507	1,5	67,4	87,7
Coat Serho-Vierge Noire	854	402	2,1	78,4	92,2
Boissiere-Coat Congar	856	456	1,9	69,6	84,3
Zone d'influence Carré d'As	2 464	1 364	1,8	71,7	88,1
Morlaix	6 424	3 313	1,9	70,1	86,2
Morlaix Communauté	27 186	16 343	1,7	72,9	91,3
Zone d'emploi de Morlaix	55 461	30 439	1,8	74,5	92,2
France métropolitaine	29 890 440	12 665 121	2,4	74,1	90,7

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

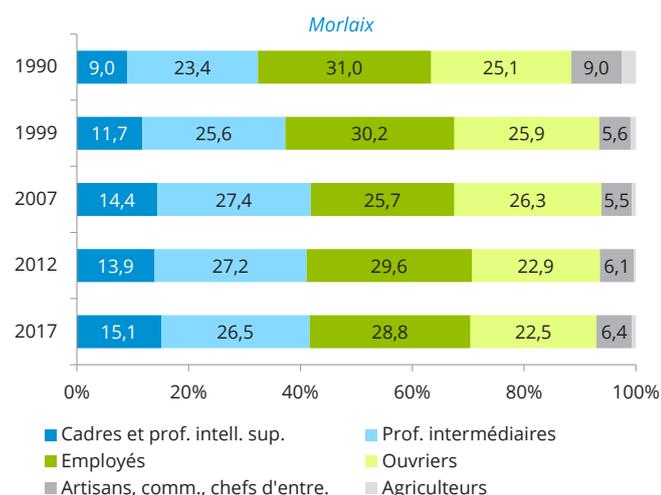
Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

# La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires

## Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon leur PCS

Source : Insee, RP 1990-2017



En 2017, 15% des actifs occupés de 15-64 ans sont des cadres. 27% sont des professions intermédiaires, enfin 51% sont des employés ou ouvriers sur Morlaix.

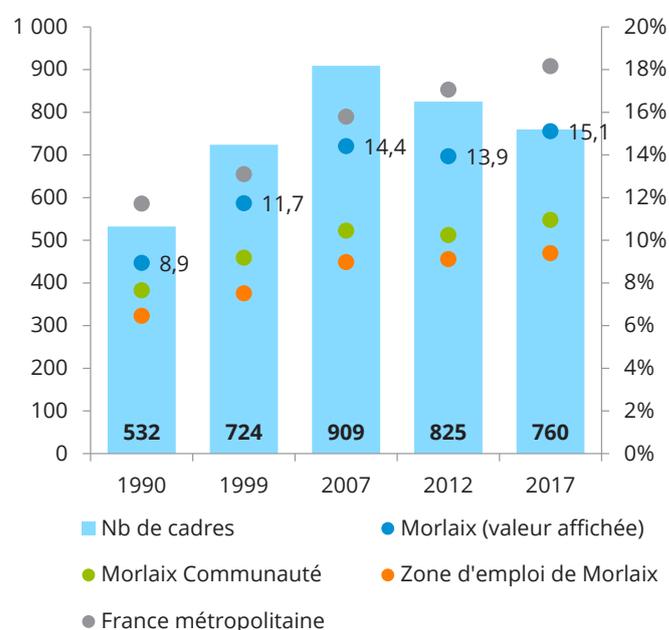
Les professions et catégories socio-professionnelles répartissent la population (au lieu de résidence) en fonction de critères liés à la profession exercée. Ces critères sont nombreux : activité salariée ou non, diplôme, revenu, statut (cadre ou non). Cependant l'appartenance à une PCS traduit une grande diversité de situations. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent à la catégorie socio-professionnelle salariée la plus favorisée, tant sur le plan des diplômes que celui des revenus.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien évidemment l'opposé de celle concernant les ouvriers et employés. Les écarts entre les deux groupes illustrent la faiblesse d'une cohabitation de lieu de vie entre catégories socio-professionnelles différentes. Dans l'ensemble de la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement. Les professions cadres et intellectuelles supérieures sont beaucoup plus fortement représentées dans les grandes villes et leurs agglomérations qu'en milieu rural ou « rurbains », et à l'échelle des communes

dans les centres villes. Il faut aussi noter que les flux de population influent beaucoup sur cette donnée. En effet, le niveau de vie offert par l'accès à un emploi à forte responsabilité permet de quitter son lieu de vie pour accéder à d'autres lieux de résidence.

## Évolution du nombre et de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, RP 1990-2017



Entre 2012 et 2017, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a diminué de 70 (-8%) sur Morlaix. Leur part a cependant augmenté d'un point.



## Dans le détail : la population des cadres et professions intellectuelles supérieures

### Les cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée

Source : Insee, RP 2012-2017

	Les cadres et prof. intell. sup. en 2017		Evolution 2012-2017	
	Nb	%	Nb	%
Madeleine-Ty Dour	82	14,0	-17	-17,4
Coat Serho-Vierge Noire	115	17,2	+39	+50,5
Boissiere-Coat Congar	58	9,1	-11	-16,4
Zone d'influence Carré d'As	255	13,5	+10	+4,0
Morlaix	760	15,1	-65	-7,9
Morlaix Communauté	2 549	11,0	-7	-0,3
Zone d'emploi de Morlaix	4 543	9,4	-33	-0,7
France métropolitaine	4 698 990	18,2	+286 825	+6,5

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

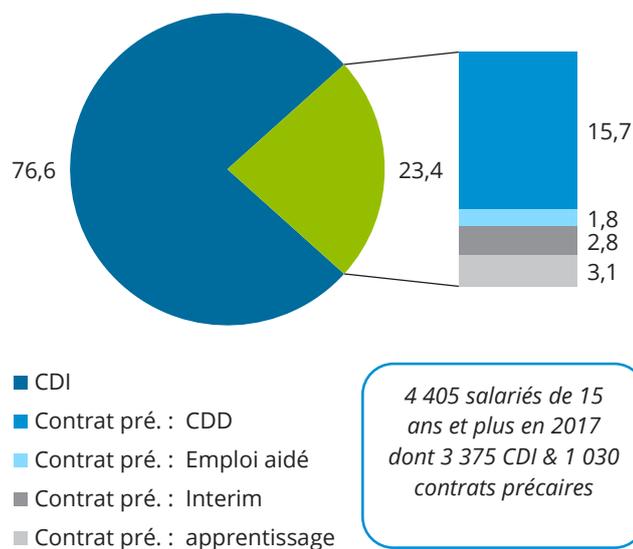
Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

## L'emploi précaire sur le territoire

### Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2017

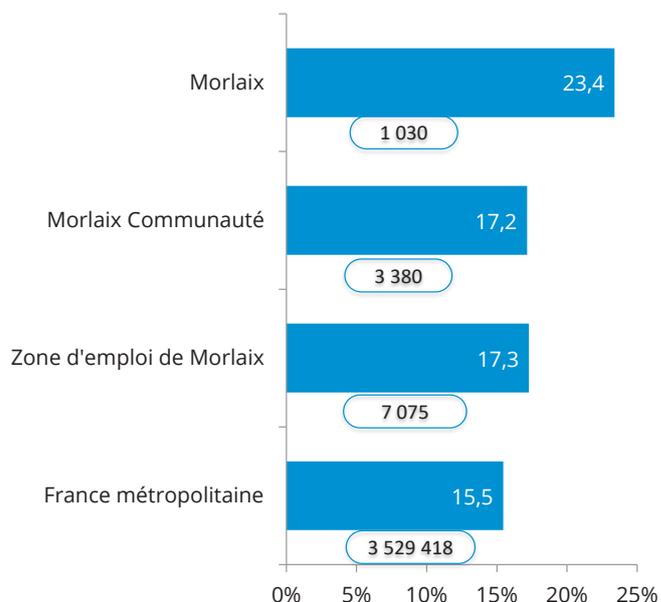


En 2017, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 1 030, soit 23% des salariés de 15 ans et plus de Morlaix. La proportion atteint 17% sur la zone d'emploi.

Parmi les 1 030 salariés en contrat précaire de Morlaix, 690 occupent un CDD, soit 16% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 67% des salariés en contrats précaires.

### Nombre et part de contrats précaires

Source : Insee, RP 2017



Les contrats précaires regroupent les CDD, l'intérim, les emplois aidés, l'apprentissage et la professionnalisation. Les jeunes constituent la population la plus exposée à la précarité de l'emploi selon ce critère, y compris les jeunes formés et diplômés. De fait, sur un territoire jeune, le taux global d'actifs en emploi précaire est généralement plus élevé que dans les autres territoires, par un effet de structure par âge. Les femmes sont également plus concernées par la précarité de l'emploi que les hommes.



## Dans le détail : les effectifs en contrat précaire

### Les salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans et plus

Source : Insee, RP 2012-2017

	Les salariés en contrat précaire en 2017		Evolution 2012-2017	
	Nb	%	Nb	%
Madeleine-Ty Dour	123	24,9	-48	-27,9
Coat Serho-Vierge Noire	126	21,8	+4	+3,3
Boissiere-Coat Congar	135	21,8	-24	-15,2
Zone d'influence Carré d'As	384	22,7	-68	-15,0
Morlaix	1 030	23,4	-70	-6,4
Morlaix Communauté	3 380	17,2	+75	+2,3
Zone d'emploi de Morlaix	7 075	17,3	+271	+4,0
France métropolitaine	3 529 418	15,5	+121 787	+3,6

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

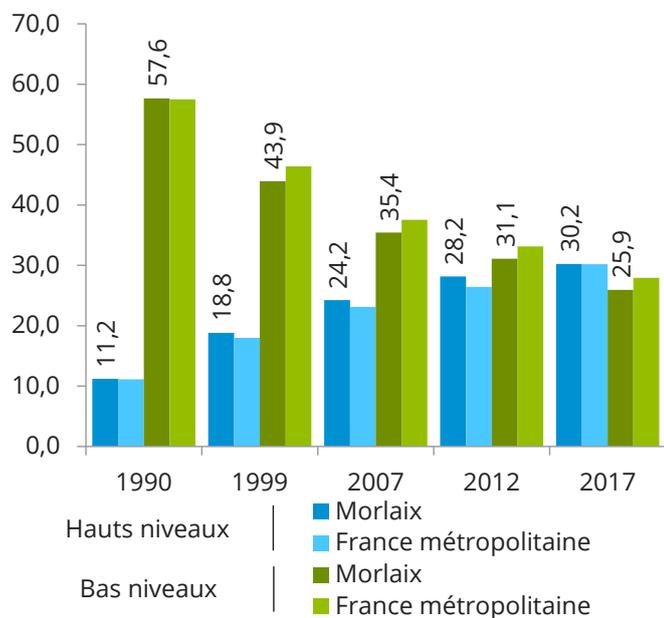
Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

# Le niveau de formation global augmente

## Evolution des niveaux de formation

Source : Insee, RP 1990-2017



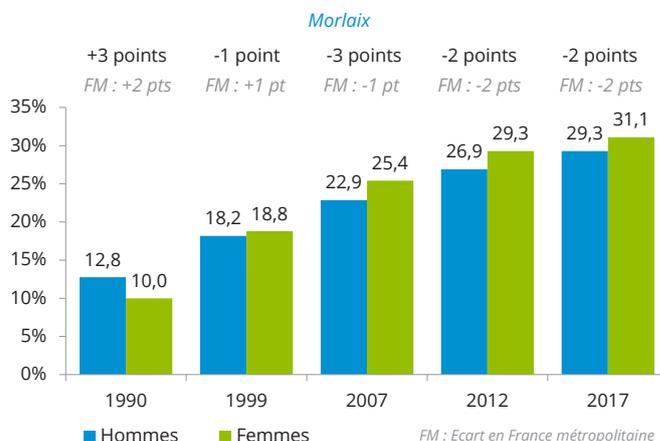
D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

Sont considérées à hauts niveaux de formation les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et plus. Les personnes considérées comme de bas niveaux de formation n'ont aucun diplôme ou au plus le BEPC ou le brevet des collèges. La part des personnes à bas niveaux de formation varie assez peu d'une commune à une autre, tandis que celles des personnes hautement diplômées, plus mobiles géographiquement, varie très sensiblement. Les personnes hautement diplômées seront plus représentées sur les territoires économiquement dynamiques et/ou attractifs sur le plan résidentiel.

Si le niveau s'est accru, les qualifications requises par le marché du travail aussi. De plus en plus de métiers requièrent des savoirs formels complexes et, en période de chômage, les entreprises sont de plus en plus exigeantes.

## Les hauts niveaux de formation selon le sexe

Source : Insee, RP 1990-2017



La part de femmes avec de hauts niveaux de formation est passée de 29% en 2012 à 31% en 2017, soit 2 points de plus en 5 ans. En 2017, l'écart du poids des hauts niveaux de formation entre hommes et femmes est de 2 points en faveur des femmes ; en 2012, le poids des femmes était également supérieur de 2 points à celui des hommes (29% contre 27%). Pour comparaison, en France métropolitaine, la part de femmes avec de hauts niveaux de formation est supérieure de 2 points à celle des hommes en 2017 (31% contre 29%).

Aujourd'hui, avec des résultats scolaires meilleurs pour les femmes, les niveaux de formation des femmes et des hommes se rejoignent. Ces dix dernières années en France métropolitaine, les écarts entre les niveaux de formation des hommes et des femmes se sont ainsi inversés. En effet, si en 1990, la part des hommes de hauts niveaux de formation (bac+2 et plus) était supérieure de 2 points à celle observée chez les femmes, en 2017 on observe une proportion de femmes de hauts niveaux de formation supérieure de 1 point à celle observée chez les hommes.



## Dans le détail : la population à haut niveau de formation

### Les 15 ans et plus non-scolarisés de hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus)

Source : Insee, RP 2017

	15 ans et plus non-scolarisés	Hauts niveaux de formation		
		Nb	Part en %	Evolution 2012-2017 (en %)
Madeleine-Ty Dour	1 448	366	25,3	+42,4
Coat Serho-Vierge Noire	1 400	484	34,6	+19,8
Boissiere-Coat Congar	1 533	289	18,8	-13,8
Zone d'influence Carré d'As	4 382	1 138	26,0	+14,3
Morlaix	11 244	3 401	30,2	+2,9
Morlaix Communauté	49 525	13 783	27,8	+12,1
Zone d'emploi de Morlaix	96 907	25 304	26,1	+14,0
France métropolitaine	47 252 112	14 259 331	30,2	+17,0

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs proches de celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

### Les 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2012-2017

	Part des 15 ans et plus ayant de hauts niveaux de formation* en %					
	2012			2017		
	hommes	femmes	écart (en point)	hommes	femmes	écart (en point)
Madeleine-Ty Dour	16,8	18,1	-1,3	25,5	25,1	+0,5
Coat Serho-Vierge Noire	27,7	29,1	-1,5	32,8	36,1	-3,3
Boissiere-Coat Congar	18,4	20,3	-1,9	21,3	16,8	+4,5
Zone d'influence Carré d'As	20,9	22,2	-1,4	26,5	25,6	+0,9
Morlaix	26,9	29,3	-2,4	29,3	31,1	-1,8
Morlaix Communauté	23,0	26,4	-3,4	26,1	29,4	-3,2
France métropolitaine	25,6	27,2	-1,6	29,3	31,0	-1,7

\* Bac +2 ou plus

Importance de l'écart homme-femme

# LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité

---

## **L'attractivité : une alchimie**

La qualité de la vie et l'attractivité d'un territoire dépendent de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux, mais aussi des ressources que l'on peut mobiliser sur ce territoire. Ces ressources sont en partie liées à l'offre de services publics. La proximité d'écoles, de services de santé, de places d'accueil pour les jeunes enfants ou de personnes âgées, d'équipements de loisirs ou de culture (bibliothèques, piscines, etc.), de transports ou l'offre de logements sociaux par exemple façonnent la qualité de la vie des habitants. La disponibilité de l'offre pour la population n'est pas facile à mesurer car chaque offre s'adresse à un territoire (un hôpital, un centre de santé ou un médecin ont un rayon d'activité différent) et à des usagers qui ne sont pas les mêmes.

L'un des enjeux pour les politiques publiques – d'autant plus fort que les ressources sont rares – est l'adéquation entre l'offre et les besoins. On ne peut implanter un hôpital par commune ou une bibliothèque dans chaque quartier : il faut donc opérer les choix d'implantation qui répondent le mieux possible à la demande, mesurée de la façon la plus fine possible.

Ces ressources sont aussi liées au tissu économique privé. Parce qu'il offre aussi des services, même s'ils sont marchands. C'est le cas, en particulier, du commerce de détail ou de l'artisanat par exemple. Au-delà bien entendu, l'implantation des entreprises détermine le niveau d'emploi et du même coup le niveau du chômage. Comme pour l'offre de services publics, les liens sont complexes : on ne travaille pas nécessairement (et même rarement) là où l'on vit. Le « rayonnement » d'un emploi dépend du type de poste et du niveau de rémunération : Il est plus facile d'aller occuper un emploi lointain quand le salaire permet de financer le transport ou que les horaires ne sont pas trop décalés si l'on se déplace en transports en commun par exemple. Il dépend aussi de cette offre de transports, des réseaux routiers aux transports en commun.

## Chiffres clés et définitions

		Evolution (2009-2015)
Etablissements actifs	<b>1 725</b> établissements <i>17 895</i>	<b>+8,6%</b> <i>+8,6%</i>
Etablissements sans salariés	<b>65,6%</b> des établissements <i>67,6%</i>	<b>+22,6%</b> <i>+14,3%</i>
		Evolution (2012-2017)
Emplois	<b>10 999</b> emplois <i>48 512</i>	<b>-7,4%</b> <i>-5,0%</i>
Taux de polarisation	<b>2,1</b> emploi(s) pour 1 actif <i>1,0</i>	<b>+0,2</b> <i>-1,5%</i>
		Evolution (2011-2016)
Indicateur de développement territorial	<b>-29,6</b> <i>nd</i>	<b>-18,1</b> <i>nd</i>
		Evolution (2014-2019)
Les praticiens de santé (2018)	<b>177</b> praticiens <i>456</i>	<b>+14,9%</b> <i>+14,9%</i>

*NB : En violet, valeurs de la zone d'emploi de Morlaix*

*NB : En orange, valeurs de Morlaix Communauté*

L'établissement actif est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Taux de polarisation : ce ratio est égal au nombre d'emplois présents sur le territoire rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire. Lorsque cet indicateur est supérieur à 1, cela signifie que le territoire attire quotidiennement un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas. Les mouvements domicile-travail s'effectuent en général au sein des bassins d'emplois.



## Dans le détail : les créations d'établissement

### Etablissements actifs et taux de création en 2013

Source : Insee, SIRENE 2013

	Etablissements actifs		Créations d'établissements	
	Nb	Part pour 1000 hab.	Nb	Taux de création (%)
Madeleine-Ty Dour	52	26,6	9	17,3
Coat Serho-Vierge Noire	36	20,0	11	30,6
Boissiere-Coat Congar	73	36,9	9	12,3
Zone d'influence Carré d'As	161	28,1	29	18,0
Morlaix	1 173	79,7	138	11,8
Morlaix Communauté	1 796	28,0	202	11,2
France métropolitaine	2 289 636	35,5	431 959	18,9

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

La Zone d'influence Carré d'As est moins bien pourvue entre entreprises et établissements que l'ensemble de la commune de Morlaix : 28 entreprises et établissements pour 1 000 habitants contre 80 pour 1 000 pour Morlaix (28 pour Morlaix Communauté et 36 pour la France métropolitaine).

Le taux de création d'entreprise et d'établissements actifs observé dans la Zone d'influence Carré d'As est par contre plus élevé que pour la commune (18% contre 12%). Ce taux de création est de 11% à Morlaix Communauté et 19% en France métropolitaine.



## Dans le détail : les individus sont une ressource pour le développement socio-économique du territoire

### Indicateur de Développement Territorial

Source : Insee, RP & calcul Compas

	IDT				Evolutions					
	1999	2007	2012	2017	1999-2007	2007-2012	2012-2017			
Madeleine-Ty Dour	-22,6	-67,4	-76,5	-65,0	▼	-44,7	▬	-9,1	▲	+11,5
Coat Serho-Vierge Noire	-16,2	-6,2	-14,0	1,6	▬	+10,0	▬	-7,8	▲	+15,6
Boissiere-Coat Congar	-31,3	-42,7	-66,4	-107,9	▼	-11,4	▼	-23,7	▼	-41,4
Zone d'influence Carré d'As	-23,1	-39,0	-53,3	-58,4		-15,9		-14,3		-5,1
Morlaix	-2,1	-6,7	-11,6	-29,6		-4,6		-4,9		-18,1
Zone d'emploi de Morlaix	-23,9	-21,7	-21,8	-26,5		+2,1		-0,0		-4,7

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs inférieures à celle de Morlaix

Valeurs supérieures à celle de Morlaix

L'indice de développement de la Zone d'influence Carré d'As est inférieur à celui de Morlaix et à sa zone d'emploi.

La Zone d'influence Carré d'As voit depuis 1999 l'écart avec la situation nationale se creuser, plus fortement qu'à Morlaix entre 1999 et 2012, moins fortement depuis.

Les indicateurs permettant de décrire les quartiers sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- le niveau de formation : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants

- à accéder à l'emploi (la formation étant l'un des indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive- sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer **le capital social** d'un territoire.

- Le niveau de revenu des habitants des territoires



offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économique de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher **le niveau de vie** des habitants du territoire.

- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certain le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la

très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir la part de la population active occupée (c'est à dire la population occupant réellement un emploi) ayant entre 25 et 54 ans parmi l'ensemble de la population qui a cet âge là. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

L'indicateur synthétique est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des IRIS. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce quartier au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.

# Déroulé du diagnostic

---

Précautions de lecture : . . . . .	3	La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages . . . . .	28
Éléments de méthode . . . . .	3	L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social . . . . .	30
Notre choix d'indicateurs . . . . .	4	Parmi les familles, la typologie évolue également . . . . .	32
La population et l'âge . . . . .	4	<b>LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure</b> . . . . .	35
Lexique . . . . .	4	Chiffres clés et définitions . . . . .	36
Territoire d'étude : la zone d'influence du Centre social Carré d'As . . . . .	5	L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire . . . . .	37
<b>LE PEUPEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle . . . . .</b>	<b>6</b>	L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil . . . . .	39
Chiffres clés et définitions . . . . .	7	Dès l'enfance, les inégalités de vulnérabilité sont marquées . . . . .	41
La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire . . . . .	8	<b>LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes</b> . . . . .	<b>43</b>
La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement . . . . .	11	Chiffres clés et définitions . . . . .	44
L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements . . . . .	18	L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme	
<b>LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire . . . . .</b>	<b>25</b>		
Chiffres clés et définitions . . . . .	27		

démographique du territoire. ....	45	La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires .....	78
Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations.....	48	L'emploi précaire sur le territoire	80
A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental .....	49	Le niveau de formation global augmente .....	82
Parmi les jeunes filles, certaines sont mamans .....	51	<b>LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité .....</b>	<b>84</b>
Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire .....	53	Chiffres clés et définitions .....	85
Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires .....	56	Déroulé du diagnostic.....	89
Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion .....	58	Lexique .....	91
<b>LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population .....</b>	<b>59</b>	Les sources de données exploitées .....	<b>97</b>
Chiffres clés et définitions .....	60		
La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient .....	61		
Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées. ....	65		
<b>LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales.....</b>	<b>66</b>		
Chiffres clés et définitions .....	67		
Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 1 063€ par mois en 2018.....	68		
<b>LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils.....</b>	<b>74</b>		
Chiffres clés et définitions .....	75		
Les équilibres entre catégories de population se modifient.....	76		

# Lexique

---

## A

### **L'allocation pour adulte handicapé (AAH)**

permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

**Actifs** : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

**Actifs occupés** : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

**Âge atteint** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de

millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

**Âge révolu** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

**Allocataires CAF** : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

## B

**Bas niveaux de formation** : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

## C

Les **catégories socioprofessionnelles** (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

**Chômeurs** : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif)** : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

**Contrats précaires** : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C** (couverture maladie universelle complémentaire), attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

## D

**Déciles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## E

**L'écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

**Emplois stables** : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

## F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

## H

**Hauts niveaux de formation** : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

## I

**Impôts directs** : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

**Iris** signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

## L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

## M

**Médiane** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom).

Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

## N

**Naissances** : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

**Niveau de vie** : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

**Nouveaux arrivants** : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

## P

**Petites résidences principales** : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m<sup>2</sup>) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les

étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

**Prestations sociales** : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

## Q

**Quartiles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## R

**Ratio aidants / aidés** : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir

ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

**Résidence secondaire ou occasionnelle** : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

**RSA (Revenu de solidarité active)** : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

## S

**Sédentaires** : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

**Seuil de pauvreté** : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements)** : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

## T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

**Taux de pauvreté** : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

**Taux de polarisation de l'emploi** : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44

ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

**Temps partiel** : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

## U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

## Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

# Les sources de données exploitées

---

## INSEE

### Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement rénové
- Base de tableaux détaillés recensement rénové
- Base de données infra-communales recensement rénové
- Fichiers détails recensement rénové

### L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

### Les impôts

- Les revenus fiscaux localisés des ménages DGI
- Les Indicateurs de structure et de distribution des revenus DGI
- Les taux de pauvreté FiLoSoFi
- Les niveaux de vie FiLoSoFi

### Omphale

- Les tables de fécondité et mortalité

## CAF

- Les bénéficiaires des prestations légales
- Les Allocataires des prestations légales

## CNAM-TS

- La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie
- Couverture maladie universelle complémentaire

## DARES

- Les Demandeurs d'emploi en fin de mois